

→ 126° RI

Le général Frère
en visite à Brive P11

→ ASSOCIATIONS

Brive Généalogie
à 20 ans P20

→ ECONOMIE

Découvrez
Brive Energies P24



N° 152 - 1/15 MAI 06

Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

MAGAZINE

www.brive.net



Faire vibrer le cœur gaillard

→ En page 5

→ L'EDITORIAL

25 hectares pour accueillir de vrais emplois

Le 5 mai, nous allons inaugurer le Parc d'entreprises Brive Ouest, soit plus de 25 hectares dédiés au développement économique de notre ville. Cette première phase d'une programmation d'acquisition et d'aménagement de zones d'activités qui concerne près de 200 hectares sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Brive, montre très concrètement notre conception du développement.

Un développement qui passe donc tout d'abord par l'économie qui est - je l'ai toujours dit - le fil conducteur de notre politique, car sans dynamisme économique, il ne peut y avoir de véritables politiques sociale, culturelle, sportive, environnementale, ... Aujourd'hui, avec l'agence de développement économique de la CAB, Brive Energies, nous nous sommes dotés de vraies compétences au service des entreprises qui ont choisi notre territoire et ses nombreux atouts pour s'installer, se développer et créer de vrais emplois.

Un développement de notre territoire que nous voulons aussi citoyen, c'est-à-dire qui tient compte des femmes et des hommes qui vivent sur ce grand espace d'avenir baptisé COLODO (Corrèze, Lot, Dordogne), en prenant notamment garde à ce que la qualité de notre environnement commun soit au centre de tous nos projets économiques. C'est cette conception de développement durable et harmonieux de notre territoire que nous partageons avec tous les maires, les élus de la Communauté d'agglomération et nos populations.

Enfin, un développement qui sert les Hommes est un développement qui à terme, sert l'emploi, soit en permettant aux entreprises



locales de se développer, soit à de nouveaux investisseurs de s'implanter chez nous.

Dans les deux cas, c'est l'intérêt économique de notre bassin de vie, et donc de l'emploi qui en sort gagnant.

Le bassin de Brive est en marche et il souhaite s'adresser aux territoires qui lui sont voisins. Continuons tous ensemble à fédérer les bonnes énergies en encourageant notamment de nouvelles coopérations efficaces, continuons à mobiliser tous les acteurs, qu'ils soient politiques, institutionnels ou consulaires, pour que ce dynamisme engagé se pérennise dans l'intérêt de nos populations corréziennes et des territoires limitrophes.

L'emploi comme la croissance ne se décrète pas, mais c'est grâce à des politiques lisibles et volontaristes que les collectivités peuvent les accompagner ; c'est ce que nous sommes en train de prouver dans le pays de Brive.

Bernard Murat
Maire de Brive-la-Gaillarde
Sénateur de la Corrèze
Président de la Communauté d'agglomération

Actualité

BERNARD MURAT REÇOIT JACQUES FONTANILLE, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES



Lors d'une récente réunion de travail à Brive, le maire et le Président de l'Université de Limoges, Jacques Fontanille, ont pu évoquer le développement du pôle universitaire de Brive; l'occasion d'affirmer ensemble la vocation universitaire de notre cité.

Clin d'œil

VIVE LA FAMILLE !

Lors de l'assemblée générale de Familles de France qui s'est tenue le 13 avril au centre Raoul Dautry au Chapélieux, Bernard Murat, aux côtés de la présidente Marguerite Rousselot, a rappelé son attachement à la Famille dont « les valeurs sont aujourd'hui plus que jamais, modernes. » L'occasion aussi de témoigner aux bénévoles présents, du soutien de la Ville.



Brive Magazine Tirage 31000 exemplaires. Dépôt légal : Mai 2006. N° L 52560, place de la Halle, 19100 Brive-la-Gaillarde. **Tél : 05.55.17.64.10. Fax : 05.55.17.64.11**
Internet : <http://www.brive.net>. Email : brive.magazine@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Michel Dumas. Rédacteur en chef : Marie-Annick Chabbert.
Rédaction : Patrick Coutant, Myriam Entraygues. Marie-Christine Malsoute. Suivi mise en page : Jean-Jacques Prigent. Photos : Diarmid Courrèges (sauf mentions)
Impression : Imprimerie Ménard (Toulouse) Distribution : KICIBLE SA (05. 55. 92. 83. 63). ABONNEMENTS : Abonnez-vous ! C'est 28,10 Euros par an, pour 21 numéros.
Adressez votre demande accompagnée du règlement par chèque postal ou bancaire (à l'ordre de Trésorerie principale de Brive-la-Gaillarde municipal) à : Mairie de Brive-la-Gaillarde, service Information, place de la Halle, 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex. **RÉGIE PUBLICITAIRE : Agence B.E.C. (01.56.93.45.00)**

SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

→ LAQUINZAINNE



Faire vibrer le cœur gaillard

La Ville vient de lancer un **projet urbain** ambitieux pour redynamiser le centre de Brive. **P 5**



Le goût de l'art et des couleurs

Le **Centre municipal** d'arts plastiques accueille chaque semaine près de 500 artistes amateurs. **P 16**

→ LAVILLEETVOUS

Au pied de mon arbre...

Pour ses 20 ans, Brive **généalogie** expose les trésors de ses recherches. Un travail de fourmi. **P 20**



Brive Energies

Discrète mais bien présente, l'agence de **développement** économique de la CAB. **P 24**



→ ANOTER



La folle nuit du musée

Samedi 20 mai, le musée Labenche sera ouvert de 19h à 1h du matin. Ambiance fantastique ! **P 27**



L'histoire de l'Affiche rouge

Le **Centre Michelet** raconte l'histoire de la tristement célèbre affiche et du groupe Manouchian. **P 28**

→ POUR REDYNAMISER LE CENTRE VILLE

Une Maison du Cœur de Brive

Au service des habitants qui souhaitent **renover** logements, façades et devantures, la Maison du Cœur de Brive-la-Gaillarde, vient d'ouvrir en plein **centre ville, 6 place Dauzier**. Elle aidera propriétaires, locataires, artisans, commerçants à construire leur dossier et obtenir des **subventions**.

La Maison du Cœur de Brive-la-Gaillarde a pour mission de conduire les différentes opérations de redynamisation d'un centre ville très élargi qui s'étend au-delà de la Corrèze et va buter au Sud sur la voie ferrée tout en englobant une partie des avenues de Bordeaux et Thiers.

Cette Maison qui a été inaugurée le 19 avril, est située place Jean-Marie Dauzier, dans les locaux de l'ancien restaurant « les 2G », face au service informatique de la Ville et à deux pas de la mairie. Bref, en plein dans son périmètre d'intervention. La Ville a en effet confié à la SEMABL (Société d'économie mixte d'aménagement du Bas-Limousin) la mise en œuvre d'outils pour accroître l'attractivité du centre. L'amélioration de cette attractivité passe certes par des interventions publiques sur des espaces urbains comme



Un lieu unique pour informer, conseiller, aider aux démarches de financement.

la réalisation du parking Zola, l'aménagement de la place du Civoire ou la réhabilitation de l'Ilot Massénat. Mais elle passe aussi, pour renforcer la portée de ces actions municipales, par le soutien à des initiatives plus individuelles, qu'elles concernent des logements, lieux de travail, façades, devantures ou enseignes.

SUBVENTIONS À LA RÉNOVATION

La Maison du Cœur de Brive sera donc le lieu où les propriétaires, locataires, artisans ou commerçants pourront se renseigner pour obtenir des subventions à la rénovation de leurs biens. L'équipe de trois personnes, une de la Ville et deux de la SEMABL, les conseillera sur les projets, les assistera dans leurs démarches, montera

même les dossiers à leur place. Selon différentes conditions d'attribution, ces aides pourraient atteindre de 20 à plus de 60% du plafond des travaux subventionnables, mais, attention, le dossier doit être déposé avant le début des travaux et ceux-ci doivent être réalisés par des entreprises. M.C.M.

La Maison du Cœur de Brive est ouverte au public le lundi de 14h30 à 17h, du mardi au jeudi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h (vendredi uniquement sur rendez-vous). Rens : 05.55.23.07.35. ●

A LIRE PAGE 6 À 10

Notre dossier complet sur les actions pour redynamiser le centre-ville qui seront menées par la Maison du Cœur de Brive pour le compte de la Ville.

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

DOSSIER

→ REDYNAMISATION DU CENTRE VILLE

Faire vibrer le cœur gaillard

Dossier M.C. Malsoute

Avec l'ouverture de la Maison du Cœur de Brive, la Ville lance officiellement un **projet urbain ambitieux** initié par le maire de Brive qui vise à redynamiser le centre. Elle en a confié le suivi à la SEMABL. Il s'agit d'inciter les propriétaires à rénover logements, façades et devantures, à soutenir aussi les actions des commerçants et artisans... Ce grand coup de pouce au « cœur gaillard » s'appuie sur des **aménagements publics**.



« **L'**ambition de ce projet urbain est de donner un coup d'accélérateur au centre-ville », avance Evelyne Vidalo-Borderie, premier adjoint au maire. En charge notamment de la redynamisation du cœur de ville, du cadre de vie, l'élue dresse un constat : « Ce cœur de ville est cher à tous les Brivistes. Que l'on y habite ou pas, on vient souvent dans le centre comme autour du marché. » Pour l'adjoint, ce cœur dispose de beaucoup d'atouts : « Il est concentré, à l'intérieur des boulevards, et regroupe



Evelyne Vidalo-Borderie, 1^{er} adjoint au maire : « Revitaliser le centre-ville, le rendre plus attractif ».

une majorité de commerces. Deux expertises ont démontré l'excellente qualité de ces commerces et leur diversité. De plus, ce cœur de ville montre un habitat très homogène, avec un bâti briviste en brasier. Mais cet habitat a été un peu abandonné : le rez-de-chaussée est florissant alors que les étages abritent les annexes des commerces ou des logements souvent vétustes. »

MIEUX PENSER LA VILLE

Pour revitaliser ce centre, le rendre plus attractif, la Ville a donc décidé de mener une réflexion globale qui aborderait plusieurs aspects, en agissant directement sur l'espace public, ce qui relève directement de sa fonction, mais aussi en incitant les particuliers à la rénovation et en soutenant l'animation commerciale. La place du Civoire en est l'illustration parfaite. « Nous avons créé une place comme il n'y avait pas à Brive, où tout le monde peut se retrouver, un espace privilégié, sans voitures, sans bruits », s'enflamme Evelyne Vidalo-Borderie. Ce projet mené par la

Ville a ainsi bénéficié d'un soutien du FISAC (Fonds d'intervention et sauvegarde de l'artisanat et du commerce). « Nous poursuivons dans cet esprit en incitant les propriétaires à améliorer les façades et devantures. » Des réflexions ont été lancées pour mieux penser la ville, ses flux de circulation, le cheminement des piétons... Par exemple l'avenue de Paris qui verra également la rénovation du tout proche Théâtre municipal. « Il y a une possibilité de redonner l'espace à chacun, à la circulation des voitures dans cette pénétrante comme aux piétons avec des terrasses protégées » affirme l'élue. « On entre avenue de Paris comme l'on entre avenue de Bordeaux. Il faut que l'on passe d'un statut routier à un statut urbain. On sait faire, par des zones 30, des espaces paysagers... » Autre constatation : « Si la Ville fonctionne autour du marché d'une part et autour du centre-ville, de l'autre, le lien entre les deux n'est pas bien identifié sur le plan urbain... par manque de perspectives visuelles », constate le premier



LES QUATRE LEVIERS DE LA REDYNAMISATION

→ **Une action directe sur l'espace public.** Il s'agit d'améliorer le cadre de vie et de mieux penser la ville. Des aménagements ont déjà été réalisés : la place du Civoire, le parking de l'avenue Emile Zola. **P 6**

→ **Une aide à la rénovation des façades et devantures.** Il s'agit d'inciter à rénover les façades d'immeubles et les devantures commerciales. L'aide peut aller de 20 à 40% des travaux subventionnables. **P 8**

→ **Une action en faveur de l'activité artisanale, commerciale et de services.** Une manager commercial va mettre en œuvre un travail de réflexion et d'animation avec les acteurs concernés pour créer une dynamique commerçante. **P 9**

→ **Une aide à l'amélioration de l'habitat.** Elle concerne la rénovation intérieure des logements. Selon les conditions, les propriétaires peuvent obtenir une subvention allant de 20 à plus de 60% des travaux. **P 10**

adjoint. « Nous travaillons à améliorer cette liaison piétonne entre le marché et le centre ville. Ne pouvant casser les immeubles pour créer un lien du marché vers le centre, il faut agir par des aménagements publics, des plantations cohérentes, des trottoirs plus larges. »

RECONQUÉRIR L'ESPACE

L'aménagement a déjà démarré avec les plantations du quai Tourny : « L'idée est de tirer la Guierle vers le centre ville en lui redonnant un peu de verdure, en abaissant les murs de parkings qui font obstacle à la vue et en les rendant transparents. » De l'Office de tourisme en cours de réhabilitation, la liaison devrait se poursuivre vers la place de la Halle avec des trottoirs plus larges, des aménagements pour ralentir la circulation, la réalisation d'un espace vert... Bref une reconquête du centre-ville qui passe par « un meilleur partage de l'espace en permettant aux piétons de pouvoir rallier le centre-ville dans des conditions confortables, sans être toujours sur le qui-vive. »

UN PROJET SUR DIX ANS

Ce projet urbain d'envergure s'est traduit par la signature, en avril 2003, d'une Convention publique d'aménagement (CPA) que la Ville a signé avec la SEMABL (Société d'économie mixte d'aménagement du Bas-Limousin présidée par Patrick Vialle). Elle fixe pour une durée de dix ans le cadre réglementaire et financier des actions que réalisera la société d'aménagement pour le compte de la Ville. Cette dernière verse d'ailleurs à la SEMABL une contribution annuelle d'environ 1,2 million d'euros. Après un peu plus de deux ans de démarches administratives, ce projet baptisé entre temps « Le cœur gaillard » est rentré dans une phase très active avec l'ouverture le 19 avril dernier de la Maison du cœur de Brive. Située place Dauzier, elle

centralise pour le compte de la Ville toutes les demandes, renseigne les propriétaires, mène les actions. Elle est animée par une équipe de trois personnes dont Elodie Caraminot, manager commercial rattachée au Cabinet du maire de Brive; une marque de l'intérêt que porte le maire à ce projet du coeur de ville.



La Maison du Cœur de Brive est animée par une équipe de trois personnes. Murielle Chemin, chef de projet, entourée de Fatima Abdelkader et Elodie Caraminot, manager commercial.

Rendre le centre plus attrayant

Aider les propriétaires à rénover façades et devantures et créer une dynamique commerciale : les deux versants d'une stratégie incitative.

La rénovation par les propriétaires des façades de l'habitat ou du commerce est le complément indispensable de notre propre action sur l'amélioration de l'espace public », assure Evelyne Vidalo-Borderie. « En aidant par des subventions, nous allons forcément inciter les gens à rénover. »

UN SERVICE RENDU

Pour le premier adjoint, le projet va même plus loin : « Aujourd'hui, le propriétaire qui veut réhabiliter se heurte à un parcours du combattant », déplore Evelyne Vidalo Borderie. « La Maison du Cœur de Brive sera un véritable guichet unique où l'on montera le dossier à la place du propriétaire et récupérera toutes les subventions. Ce service rendu est très important car le particulier est rebuté

pour partir seul à l'aventure sur ce parcours. » Le but est ainsi par le soutien à des rénovations individuelles de « créer un effet de masse » en rendant l'aspect visuel plus attrayant.

LE CENTRE HISTORIQUE ET TROIS ZONES PRIORITAIRES

A l'intérieur du périmètre du projet global, le centre historique dans sa ceinture de boulevards, bénéficie tout naturellement d'une majoration de l'aide qui passe de 20 à 30% des travaux subventionnables. Sur les boulevards, les façades et devantures en vis-à-vis pourront bénéficier des mêmes conditions. Cohérence visuelle oblige ! Trois zones prioritaires emportent les subventions les plus élevées atteignant 40% : la place du Civoire, l'avenue de Paris et une partie de l'avenue Emile Zola.

Le périmètre d'intervention du Projet urbain s'étend au delà du centre ville.



Le principe est de privilégier les aides sur les points à fort potentiel commercial ou d'aménagement de l'espace public. Ainsi de la place du Civoire tout juste rénovée. Il en va de même pour l'avenue Emile Zola « où beaucoup de maisons sont peu habitées ». Sa partie « basse », la plus proche du boulevard de la première ceinture, celle-là même qui a vu naître

DE 20 À 40%

Pour la rénovation des façades et devantures, tout projet situé dans ce périmètre et conforme aux conditions peut recevoir une aide de 20% du plafond des travaux subventionnables. Dans le centre historique, l'aide peut atteindre 30% et dans les trois zones prioritaires (place du Civoire, avenue de Paris et une partie de l'avenue Zola), l'aide passe à 40%. Pour les rues situées en limites de périmètre, l'aide peut s'étendre au côté de rue en vis à vis afin de préserver l'harmonie visuelle du lieu.



Créer un effet boule de neige

Marcel Demarty, maire adjoint chargé des relations économiques

« Il faut un centre vivant. Pour attirer le client, rééquilibrer le commerce par rapport à celui de périphérie, il faut que les devantures soient plus attrayantes. Prenons la place du Civoire. La mairie a joué son rôle en améliorant l'espace public. Nous voulons que cela fasse boule de neige. Lorsqu'un propriétaire renove une façade, il faut aussi l'inciter à refaire la devanture commerciale. Et celui d'à côté sera incité à faire de même. L'opération court ainsi sur trois ans. Il s'agit ainsi de créer une dynamique commerciale, d'abord visuelle, mais aussi en travaillant l'animation. C'est le rôle du manager, un incitateur et un facilitateur. Il aidera à fédérer les commerçants, en travaillant avec les partenaires.



un parking public et connaîtra bientôt un projet de logement, gagne ainsi le statut de zone prioritaire. Même chose pour la pénétrante de l'avenue de Paris qui concentre l'activité autour de ses cafés et restaurants.

AVEC LA CHARTE DE QUALITÉ

Le but est donc de « donner un coup de pouce aux propriétaires, afin de les inciter lorsqu'ils rénovent la devanture des magasins à faire de même avec le reste de la façade et inversement », complète Marcel Demarty, adjoint au maire chargé des relations économiques. Bien sûr, toutes ces rénovations devront respecter la charte de qualité établie par la Direction du

développement urbain qui est applicable depuis 2002. « Il ne s'agit pas de rendre uniforme mais de garantir des critères de qualité et de créer une harmonie par des gammes de couleurs et de matériaux », explique le premier adjoint. Pour la rénovation des enseignes et devantures, les projets bénéficieront de subventions FISAC (Fonds d'intervention et de sauvegarde de l'artisanat et du commerce) sur 3 ans. Même chose pour la partie du projet qui se concentre en faveur de l'activité artisanale, commerciale et de services en centre-ville.

CRÉER UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE

« Des expériences menées dans d'autres villes ont permis de redynamiser le commerce local », argumente Marcel Demarty. « Nous allons faire de même à Brive. Nous avons recruté un manager commercial, Elodie Caraminot, qui travaillera au sein de la Maison du Cœur de Brive. Elle devra faire le lien entre les différents partenaires, l'association des

commerçants (ACAB), tout autant que celle des non-sédentaires du marché, les chambres consulaires, les services de la Ville... Elle sera un interlocuteur privilégié, devra mettre en œuvre des animations, des actions, en rassemblant les commerçants. » Et d'insister : « Il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs mais de créer une dynamique. » ●

À CONDITION...

- La façade doit donner directement sur une rue ou place.
- Les locaux et logements doivent être occupés ou destinés à être occupés après travaux.
- La rénovation doit respecter la charte de qualité définie par la Ville.
- Ne pas avoir débuter les travaux avant le dépôt du dossier.
- L'attribution des subventions est aussi conditionnée par le type de travaux et pour les commerçants par des critères de chiffre d'affaires et de superficie.



Rénover l'habitat

Il s'agit d'aider les propriétaires à rénover l'habitat pour repeupler le centre et favoriser entre autres le logement social.

La Ville s'est engagée dans une Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Cette OPAH lancée pour une durée de cinq ans, épouse le périmètre d'ensemble du projet urbain (voir plan page 8). L'OPAH permet à une commune, en partenariat avec l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat et d'autres partenaires locaux, d'apporter une aide technique, administrative et financière aux propriétaires privés pour réhabiliter des logements vacants, loués ou occupés par leurs propriétaires.

LE LOYER BAISSÉ, LA SUBVENTION MONTE

L'idée est de redensifier le centre où nombre de logements, notamment au dessus des magasins, servent de dépôt ou sont inconfortables voire insalubres. « Pour favoriser le logement social, les subventions seront fonction du loyer ensuite pratiqué », résume Murielle Chemin, chef du projet. En clair, plus le loyer sera bas, plus la subvention pourra être élevée. « Mais l'aide n'exclut pas le loyer libre », tempère la responsable. « Les



propriétaires occupants pourront également être aidés si le montant de leurs ressources ne dépasse pas un certain plafond. »

RÉNOVATION TOTALE OU PARTIELLE

Dans tous les cas, c'est la Maison du Cœur de Brive qui en quelque sorte « instruit » le dossier. Celui-ci sera soumis à l'approbation de l'ANAH qui décidera en fonction de critères très nationaux. La décision de subvention est prise sur devis et sera versée sur facture acquittée. En résumé, les propriétaires doivent faire l'avance. La rénovation peut être totale ou partielle. Elle englobe de

nombreux types de travaux, touchant salubrité, sécurité, économie d'énergie, équipement de confort, isolation acoustique, accessibilité et adaptation aux personnes handicapées... Point incontournable pour tous les travaux, ils doivent être réalisés par des entreprises du bâtiment.

DEUX MAISONS COMPLÉMENTAIRES

Que les Brivistes qui se situent en dehors du périmètre géré par la Maison du cœur de ville de Brive se rassurent, ils pourront bénéficier eux aussi d'aides similaires dans le cadre d'une autre OPAH, celle menée par la Communauté d'agglomération de Brive en s'adressant à la Maison de l'Habitat de la CAB. ●



À CONDITION...

- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt du dossier.
- Le propriétaire doit ensuite louer ou habiter le logement pendant 9 ans.
- Le logement doit avoir au moins 15 ans et être destiné à un usage exclusif en résidence principale.
- Les travaux doivent être faits par des entreprises du bâtiment.
- Le versement de la subvention se fait sur factures acquittées.

→ 126^E RI

Le général Frère en visite à Brive

A l'occasion de sa visite au 126^e RI de Brive, le général Gérard Frère, officier général de la zone défense et commandant la Région Terre Sud-ouest, faisait une conférence de presse pour aborder plusieurs sujets. En premier lieu, il rappelait ses différentes fonctions dont les missions liées à la sécurité civile, à la sécurité générale et la prévention des risques.

En tant que commandant de région, chargé du soutien des unités, il veille également au parcours des engagés, depuis leur recrutement jusqu'à leur reconversion. Sous son commandement, 20.500 militaires, 4.800 civils et 5.000 réservistes répartis dans les 20 départements des régions Charente-Poitou, Limousin, Midi-Pyrénées et Aquitaine.

et les logements de militaires engagés devraient échoir à la Ville à condition que celle-ci propose à l'armée une équivalence pour ses engagés, soit 70 logements. A terme, dans le cadre de l'aménagement de ce quartier, La Ville envisage de prolonger la rue général Delmas vers la rue d'Espagnac. Une prochaine réunion entre l'armée et la Ville est prévue courant mai. Le général Frère marquait ensuite son étonnement quant au faible taux de nouvelles recrues issues de Brive. L'objectif est d'atteindre 100 personnes par an dont 25 de Brive et sa région, le chiffre actuel étant seulement de 4 à 5 Brivistes. Autre objectif noté par le général : recruter des citoyens réservistes qui s'engagent à organiser deux ou trois actions par an (conférences, visites) pour



2010 → 2009 UN AN DE GAGNÉ

Concernant l'échange de terrains des casernes Brune et Laporte avec la Ville, c'est lors d'un petit-déjeuner que le général Frère a rencontré le maire de Brive, Bernard Murat, pour évoquer l'échéancier de la cession de la caserne Brune. Au final, la dernière partie de la caserne qui devait être rétrocédée en 2010, le sera un an plus tôt, soit courant 2009. De même, les bâtiments comprenant le mess des officiers

faire connaître la Défense.

Aujourd'hui, le 126^e RI de Brive, commandé par le colonel Olivier Barnay, compte 1200 personnes dont 42 civils. Le régiment d'infanterie de la ville fêtera ses 100 ans l'an prochain et un comité d'organisation s'est constitué pour préparer les festivités (expositions, musique, etc.). Toutes personnes possédant des « souvenirs » (photos, insignes, etc) peuvent contacter le 126^e RI. ●

EN BREF

→ Croix-Rouge

Les journées nationales de la Croix-Rouge française, avec quête sur la voie publique, se dérouleront les 20 et 21 mai. 20.000 bénévoles seront dans la rue pour sensibiliser le public au thème de cette année : « Sans vous, aucune solidarité n'est possible ». Familles rescapées du tsunami, victimes de l'ouragan Katrina, famine au Niger, tremblement de terre au Pakistan...

Nombreux ont été, en 2005, les fronts de solidarité ouverts dans l'urgence puis dans la durée pour épauler, soigner et parfois sauver des milliers de personnes.

L'essentiel de l'action de la Croix Rouge ne se limite pas aux tragédies médiatiques. C'est dans la proximité, au plus près des plus fragiles, que se concentre l'implication des 50.000 bénévoles. Pour continuer et amplifier ses actions (Samu sociaux, espaces mères enfants, antennes alimentaires et vestimentaires, centres d'hébergement, dispositifs de secours, lutte contre l'illettrisme), la Croix-Rouge française et ses bénévoles ont besoin du soutien de tous. Tel sera le sens de cette quête annuelle nationale les 20 et 21 mai prochains.

Croix-Rouge française
1 bd Anatole France à Brive,
Tél : 05.55.74.44.11

→ APF

« Offrez plus qu'un sourire » est l'opération lancée par l'association des Paralysés de France les vendredi 12 et samedi 13 mai. Lors ces journées, parrainées par Anne Roumanoff et Michel Chevalet, des bénévoles vendent des fleurs de soleil et des kits de jardinage et des peluches pour que chaque personne ait les mêmes moyens pour vivre, travailler, se distraire.
APF : 05.55.24.43.55

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

Tous les feux sont au vert pour les p

De nombreuses délibérations étaient à l'ordre du jour du conseil municipal dont certaines signent le lancement d'aménagements importants comme la restructuration du Théâtre municipal votée à l'unanimité, la construction d'une salle polyvalente ou encore la création d'un centre de soins pour enfants handicapés.

Après une demande d'intervention des étudiants en Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS- de Brive (voir notre encadré), le conseil municipal avait à se prononcer sur quelque 40 délibérations dont celles qui vont maintenant permettre la réalisation d'aménagements importants pour la Ville et attendus par les Brivistes.

UN VRAI THEATRE POUR BRIVE

Le Théâtre municipal va subir une vaste opération de réhabilitation. Le projet proposé par l'Atelier Architecture développement a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il propose de conserver la façade du Théâtre municipal et d'adoindre à l'arrière du bâtiment de nouvelles structures en verre.

L'actuelle salle d'exposition du rez-de-chaussée deviendrait un hall d'accueil annexé d'un foyer tandis que l'étage serait transformé en salle d'exposition.

Quant à la salle de spectacle proprement dite, elle est totalement repensée en termes acoustique, scénique et de confort des artistes, des techniciens et naturellement du public. La scène aura une superficie de 216 m² contre 117 m² actuellement, et la hauteur sous grille passera à 12 m permettant ainsi l'accueil de certains spectacles, aujourd'hui impossibles. La capacité d'accueil du public sera de 500 places, 338 en parterre et 142 en balcon avec des places adaptées pour les personnes à mobilité réduite. Adapté à une ville de la taille de Brive, ce projet a reçu le soutien et l'aval de spécialistes

en la matière et du ministère de la Culture, de la Drac (Direction régionale de l'action culturelle). Les travaux devraient débiter vers la fin du dernier trimestre de cette année pour une ouverture en octobre 2008. Le coût est estimé à 10.000.000 euros TTC dont 2.700.000 euros de subventions. La fermeture du Théâtre municipal devrait correspondre à l'ouverture officielle à la mi-septembre de l'espace des Trois Provinces dont les travaux s'achèvent.

CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE « MARC CHADOURNE »

Autre chantier et autre engagement du maire, qui démarrera dès cette année 2006, la construction d'une nouvelle salle polyvalente, plus fonctionnelle avec des parkings adaptés. L'Espace Marc Chadourne, offrira une surface utile de 870 m², dont une salle polyvalente de 386 m² avec scène et local régie (54 m²), 2 loges (27 m²), et des vestiaires (25 m²). Sa capacité d'accueil en places assises est de 500 personnes en version « conférence » et de 300 personnes version « repas ». Sa mise en service est prévue pour mi 2008, période pendant laquelle les associations continueront de bénéficier de la salle de Lacan. Son coût est estimé à 2.700.000 euros.

MAISON DE LA LECTURE

En 1970, la Ville de Brive-la-Gaillarde acceptait le legs des biens de madame Alice Hillion composé de deux maisons, une rue Barye, l'autre rue Jean Fieyre. Une clause testamentaire exigeait que l'une d'entre elles soit dédiée à la lecture, ce qui sera fait dans la maison située rue Jean Fieyre. Après avoir consulté les nombreux organismes ayant mis en place des actions liées à la lecture, la Ville de Brive a rédigé un projet de « Maison de la lecture ». Cette maison se veut un lieu fédérateur, un lieu d'échanges, de formation, un centre de ressources pour lutter contre l'illettrisme et redonner le plaisir de la lecture aux enfants.



Perspective de la place Gounod / Avenue de Paris

3 projets de la Ville

OUVERTURE D'UN CENTRE DE SOINS POUR ENFANTS HANDICAPES

En juillet 2004, le conseil municipal décidait de la fermeture de l'école maternelle Emile Duclaux et approuvait sa substitution en centre de soins pour enfants handicapés âgés de 0 à 6 ans. Avant toute opération, il fallait procéder au retrait des matériaux contenant de l'amiante, ce qui a été réalisé. Un projet d'aménagement a été établi suivant les préconisations du centre médico-psycho

pédagogique de Brive et l'association des pupilles de l'enseignement public. Le conseil municipal a décidé de réaliser ces travaux dans le cadre d'un « chantier professionnalisant » porté par le Greta Haute Corrèze et l'Union Compagnonnique dans le cadre du PLIE (Plan local d'insertion et d'emploi). C'est l'Union compagnonnique qui aura la charge de ce chantier dont la durée est estimée à 12 mois pour une mise en service prévue en mai 2007. ●

LA VILLE DE BRIVE A L'ECOUTE DES ETUDIANTS

Inquiets pour l'avenir de leur formation et des débouchés, une délégation d'une dizaine d'étudiants du STAPS a demandé au maire de Brive d'être entendue par le conseil municipal. Après avoir exposé leurs sujets d'inquiétudes, réduction de 50% des postes mis au concours du CAPES et du CAPEPS, problèmes des équivalences avec les brevets d'état et brevets sportifs, Bernard Murat, qui avait déjà reçu il y a quelques semaines les étudiants du STAPS, a informé des démarches qu'il avait déjà entreprises en tant que parlementaire mais surtout "en tant que maire de Brive d'abord" tenait-il à préciser. Il devait remettre aux jeunes comme à l'ensemble des élus, copies des courriers qu'il a adressés au ministre de l'Education nationale, Gilles de Robien et à Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Le maire a également rappelé l'investissement de la Ville pour l'installation du STAPS à Brive avant de proposer au conseil municipal, qui l'a adopté à l'unanimité, le vote du voeu suivant :

« La Ville de Brive accorde une place importante au développement du STAPS en faveur duquel elle a investi 1.356.796 euros.

Monsieur Jacques Fontanille, président de l'Université, nous a confirmé que les bâtiments du STAPS vont être modernisés dans le prochain programme de construction du campus.

Nous avons déposé un dossier de création d'une licence Tourisme et activités de pleine nature afin que la formation STAPS débouche sur de vrais métiers en particulier dans le tourisme. Compte tenu de la place donnée au sport dans notre ville, nous ne pouvons qu'être favorables au développement des activités sportives au sein de l'Education nationale.

Le Conseil municipal vous demande, Monsieur le Ministre, de revoir à la hausse le nombre de postes au CAPES et au CAPEPS, en concordance d'ailleurs avec les besoins prévisibles.

Concernant la nécessaire diversification des métiers du sport, le Conseil municipal vous demande de conserver le système des équivalences entre les études de la filière STAPS et les Brevets d'état et Brevets sportifs. »

STAPS

Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale répond à Bernard Murat

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'avenir des étudiants en Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

[...] Pour les rentrées scolaires 2002 à 2005, 5672 enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) ont été recrutés par les concours. Ils devaient couvrir des départs estimés à 5800 par la mission conduite par les inspections générales des Finances et de l'Education nationale en 2002.

[...] S'agissant de la reconnaissance des diplômes STAPS au Registre National des Certifications Professionnelles, je peux vous assurer que mes services et ceux du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative suivent ce dossier avec la volonté de le voir aboutir dans les meilleurs délais. »

EN BREF

→ Subventions aux associations

Le montant des subventions versées aux associations pour l'année 2006 s'élève à 568.505 euros. A noter parmi l'attribution de subventions exceptionnelles celles versées à l'association Brive, ville cyclable qui fête son 10^e anniversaire et au club des sports nautiques dont des licenciés sont qualifiés pour le Championnat d'Europe des Universités les 1^{er} et 2 septembre 2006. De même, la création d'une nouvelle association culturelle baptisée « Nouvelles d'ici et d'ailleurs » qui vient de relancer le Concours de la nouvelle. Déjà plus de 300 manuscrits ont été adressés à l'association présidée par Catherine Bunetel.

→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Club national des réseaux de ville : une coquille vide et chère ?

Lors du conseil municipal du 6 avril dernier, notre groupe a voté contre la cotisation de 4914 Euros à cette structure. Ce club est aujourd'hui présidé par B.Murat, le secrétaire général en est J.A.Duprat, ancien collaborateur du cabinet du maire de Brive. Voici la définition qu'en donne le site Internet dédié: « A géométrie variable, les Réseaux de Villes s'adaptent au contexte local pour concrétiser des projets de développement économique, d'utilité publique et sociale (coopération universitaire, partage des équipements hospitaliers, organisation de systèmes de transports collectifs, coproduction d'événements culturels...).

Ils stimulent des coopérations inhabituelles à l'intersection des découpages administratifs, ils suscitent la recherche de complémentarité en mutualisant les risques et les coûts, ils facilitent les coopérations transversales »

Les objectifs de coopération et d'échange sont louables mais en pratique : il y a bien quelques réunions par an, mais le conseil

municipal n'a jamais été informé de la moindre action concrète en découlant, il n'y a pas de bilan d'activité. Le site Internet du réseau n'a pas été mis à jour depuis 2004, la plupart des informations y remontent à 2001, y compris l'éditorial du plus récent numéro de la lettre signé du Président de l'époque : Dominique Perben, cela démontre le « dynamisme » de la structure....

Cela nous semble être une structure, de plus, chargée de brasser de l'air avec des collaborateurs qui ne rendent de comptes à personne. Pour cette raison, le coût nous en a semblé exorbitant.

Dans notre ville où la pression fiscale est très importante sur les ménages, un Euro dépensé doit être le plus proche possible d'un Euro utile. Ce n'est manifestement pas le cas dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres.

Philippe Nauche

Prochaine permanence le lundi 15 mai à partir de 17h, centre Jacques Cartier.

Blog : briveavecvous.com

QUAND J'ENTENDS LE MOT CULTURE

«500 places est la moyenne recommandée par le ministère de la culture ».

Ainsi fut clos par le maire le débat municipal concernant le projet choisi pour la rénovation du Théâtre municipal.

Peu importe si, depuis de nombreuses années, le nombre de places est notoirement jugé insuffisant à Brive pour les représentations théâtrales, la tutelle a décidé que Brive ne méritait que 500 places.

Lorsque le maire ajoute : « on s'est fait accompagner par des gens dont c'est le métier », nous sommes rassurés, car depuis dix ans, des sommes très importantes ont été versées à des cabinets privés chargés d'études sur le sujet, c'est une chance qu'ils aient été compétents.

La morale de cette longue affaire, c'est que Brive, contrairement à toutes les villes de sa taille, ne juge plus utile la présence dans ses services d'un directeur de la culture, et que par conséquent, les décisions présentées par les élus sont, en réalité, prises ailleurs.

Etienne Patier



→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

Une âme saine dans un corps sain

En 2005 le nombre de postes mis au concours de recrutement des professeurs d'éducation physique et sportive était diminué de moitié par le gouvernement et sa majorité alors que tout au contraire il aurait fallu recruter pour répondre aux besoins.

Le vœu que j'avais présenté au nom du groupe communiste pour rétablir le recrutement n'a été voté que par les seuls élus de l'opposition. Le maire et sa majorité ont refusé de l'adopter.

Lors de la séance du 6 avril 2006 du conseil municipal les étudiants STAPS sont venus exprimer leur refus d'une nouvelle diminution supplémentaire de 50 % des postes.

En guise de réponse le sénateur-maire et sa majorité proposaient un vœu limité à la valorisation de l'action municipale.

Les élus communistes ont proposé d'y adjoindre :

- la demande de rétablissement par le gouvernement des postes supprimés aux concours des professorats (école, collège, lycée) pour répondre aux besoins.

- la délivrance des équivalences pour les brevets d'Etat afin de diversifier les possibilités d'insertion professionnelle. Ce soir-là, le vœu a été adopté à l'unanimité. Difficile en effet pour la majorité UMP de se « défiler » devant les jeunes. Le sénateur et son ami député, qui à deux reprises ont voté les suppressions de postes, iront-ils jusqu'à se faire l'écho de ce vœu dans les deux assemblées en posant une question écrite au gouvernement ? On peut légitimement en douter. ●

André PAMBOUTZOGLOU
Conseiller Municipal de Brive
Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

**Le bureau des élus de l'opposition se situe
14 Boulevard du Salan
Tél : 05.55.18.02.18
mardi après-midi
mercredi après-midi
jeudi après-midi**

→ CENTRE MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques c'est fantastique !

Illustration de la diversité de l'offre de la politique culturelle de la Ville, le Centre municipal d'arts plastiques accueille chaque semaine près de **500 artistes amateurs**. A l'occasion de ses journées portes ouvertes (11/13 mai), petit tour du côté du CMAP qui loin de se prendre pour une académie de peinture, donne à beaucoup **le goût de l'art et des couleurs**.

Neuf heures, 8, rue André Devaud. Ici, l'art n'attend pas. déjà les chevalets se déploient, les peintures éclaboussent les palettes avant de s'encaillonner sur la toile... De loin en loin, on échange des avis, on attend le regard avisé du peintre professeur. Nous sommes au Centre municipal d'arts plastiques, le CMAP. Autour d'une longue table qui sert d'ordinaire aux dessinateurs, nous retrouvons Jean-Maurice Souchaud, l'artiste en chef des lieux, la barbe lissée de frais, le bon mot toujours en embuscade. Avec lui nous retraçons l'histoire de ce

désormais haut-lieu de l'art amateur briviste, amateur mais non moins éclairé. « Le Centre est né, en novembre 99, à l'initiative de la Ville, se souvient Jean-Maurice Souchaud. C'est une structure municipale au même titre que l'ENMDAD qu'elle finance totalement. Avant d'arriver ici, explique-t-il, nous étions hébergés dans un préfabriqué à Tujac. » Autant dire qu'en comparaison, dans ce vaste lieu, c'est le confort fait atelier. Si Jean-Maurice Souchaud dirige aujourd'hui ce centre, ce n'est nullement le fruit du hasard. Plasticien d'origine, il a longtemps



dirigé le Centre socioculturel Jacques Cartier, à Tujac. C'est là qu'il démarre ses ateliers d'arts plastiques, créant dans la foulée un concours d'art « Février Création », qui en quelques années sera connu et reconnu partout en France.

A PARTIR DE 6 ANS

« Ces cours avaient tellement de succès qu'il est vite apparu indispensable de trouver d'autres locaux, raconte le directeur, qui ajoute, plutôt fier et avec raison, quelque 150 personnes, adultes et jeunes, nous ont suivi après notre déménagement. Aujourd'hui, nous comptons 300 membres. »

Soit une fréquentation qui frôle les 500 personnes par semaine. Outre Jean-Maurice Souchaud, trois professeurs tous issus des Beaux-Arts comme lui, donnent des cours rue Devaud : Jean-Paul Ruiz (sculpture) ; Jean-Marie Laferté et Sandrine Souchaud (peinture). L'administration est assurée par Coralie Dessauve.

Le Centre municipal d'arts plastiques accueille les artistes amateurs de 6 à plus d'âge. Toutes les techniques sont proposées, du dessin à la peinture à l'huile, en passant par l'aquarelle, le collage, le modelage ou la sculpture. Des séances avec des modèles





vivants sont également organisées ainsi que des stages informatiques pour le bon usage du logiciel Photoshop.

Le mot d'ordre artistique de Jean-Maurice Souchaud et de ses collègues tient en une phrase « Aider les gens à trouver leurs propres moyens d'expression, leur propre écriture artistique ». « Nous ne sommes pas une école, ni une académie de peinture. Nous abordons l'art comme un loisir. Notre volonté est aussi d'évoquer à travers nos cours, l'histoire de certains peintres, des musées, de la musique aussi, bref de donner envie à nos membres d'aller plus loin. »

ACCOMPAGNER LA CRÉATIVITÉ

Mais l'exercice n'est pas sans poser problème. « Beaucoup appréhendent le regard des autres, à nous de les guider pour qu'ils se laissent aller, osent enfin. Ce qui est remarquable, c'est qu'avec le temps, la convivialité et les amitiés qui se forment ici, ces peurs disparaissent au profit, d'une liberté et d'une créativité souvent remarquables. Prendre des cours au Centre municipal d'arts plastiques, ce n'est pas l'assurance de devenir demain un artiste : « Je ne sais toujours pas ce qu'est un artiste, s'amuse Jean-Maurice Souchaud. Nous, ce que nous désirons avant tout, et très

humblement, c'est aider les personnes à réfléchir sur leur travail. Nous ne sommes pas là pour tenir le pinceau à leur place, mais pour faire émerger et accompagner leur créativité. Car, à mon avis, trop imposer, trop montrer, c'est prendre le risque d'être imité, ce qui n'est franchement pas le but de nos ateliers. »

Si la moyenne d'âge frôle les 50/55 ans au féminin, près de 150 enfants et ados fréquentent régulièrement le Centre. Lequel propose d'ailleurs à l'intention des lycéens des cours spécifiques pour préparer les concours d'entrée dans les écoles d'art. « Des cours qui abordent autant la technique que les manières de préparer les concours, précise le patron des lieux ». Enfin, tout aura été dit quand vous saurez que le CMAP organise régulièrement des stages estivaux très demandés. ● P.C

Les journées portes ouvertes du Centre municipal d'arts plastiques se dérouleront du 11 au 13 mai.

Une exposition d'une sélection des travaux réalisés en atelier par les enfants, les adolescents et les adultes, sera présentée au public durant ces trois jours.



Le CMAP ouvre ses portes

Jeudi 11 mai

Exposition des œuvres (9h à 11h30 et 14h à 19h).
Les cours habituels seront maintenus mais ils seront ouverts aux visiteurs.

Vendredi 12 mai

Exposition des œuvres (9h à 11h30 et 14h à 19h).
Les cours habituels seront maintenus mais ils seront ouverts aux visiteurs.
Des animations « modelage » (Jean-Paul Ruiz) et « dessin » (Jean-Marie Laferté), ouvertes aux adultes, auront lieu de 14h à 17h.

Samedi 13 mai

Exposition des œuvres (9h à 12h et de 14h à 19h).
Le cours habituel est maintenu mais il sera ouvert aux visiteurs.
Une animation « modelage » pour les enfants et les adolescents sera organisée par Jean-Paul Ruiz de 14h à 17h.
Une animation « dessin » avec Sandrine Souchaud sera organisée de 14h à 17h.

Renseignements :
Centre Municipal d'Arts Plastiques
8, rue André Devaud
19100 Brive-la-Gaillarde
Tél : 05.55.88.06.67

→ CINQUANTENAIRE

Portes ouvertes et anniversaire à l'Auberge de jeunesse



Roger Séguy, président de l'auberge de jeunesse de Brive depuis 1968 et Pascale Vallot, responsable du lieu depuis 1998.

Pour fêter le cinquantenaire de la FUAJ (Fédération unies des auberges de jeunesse créée à Tours en 1956), l'Auberge de jeunesse de Brive a organisé trois journées *Portes ouvertes* début avril. Roger Séguy, président depuis 1968, et Pascale Vallot, directrice, accueillent les visiteurs.

« C'est amusant parce que je suis devenu président sans jamais avoir dormi dans une auberge de jeunesse ! raconte en souriant Roger Séguy ». C'est en allant à une soirée de « montage de lectures » (on parlerait aujourd'hui de café littéraire) que Roger Séguy a mis le pied à l'étrier de l'Auberge. Il commence par faire une présentation du système solaire, prend petit à petit des responsabilités jusqu'à devenir secrétaire départemental et, aujourd'hui, président. « J'y ai vu et j'y vois encore un véritable

mouvement d'éducation populaire ; l'aspect hébergement est toujours lié à des activités, il a une dimension éducative ». Au fil des ans, le public a changé et si les auberges de jeunesse étaient auparavant ouvertes aux jeunes de moins de 30 ans, elles le sont aujourd'hui à tous les publics. « L'état d'esprit est resté le même, explique Pascale Vallot, responsable de l'auberge de jeunesse de Brive depuis 1998, c'est un lieu convivial, un lieu de rencontre au sens noble du terme. Nous accueillons maintenant autant d'individuels que de groupes de tous les âges ».



Plusieurs valeurs définissent les auberges : le pacifisme, la laïcité, la mixité (dès l'origine du mouvement), le respect de la nature, la curiosité intellectuelle et l'ouverture aux autres. Il faut bien entendu ajouter l'acceptation des règles de vie définies pour une vie collective riche et harmonieuse.

Si la règle de la collectivité s'applique toujours, on est loin des dortoirs du début de l'aventure. A Brive, 78 lits sont répartis dans 26 chambres dont 2 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et 6 disposent d'une salle de bain individuelle. Le bâtiment actuel, situé parc Montjauze, a été inauguré en 1966. Il est à 500 mètres du coeur de la ville et à proximité des équipements sportifs ce qui permet à l'AJ d'être partie prenante de la vie de la cité. « Nous développons les partenariats, reprend Pascale Vallot. On travaille déjà avec le centre culturel (rencontres européennes de cinéma chaque mois d'août), l'école de musique et le musée. Par exemple, en avril, nous avons accueilli une classe patrimoine de Castres et, avec l'aide du musée Labenche, nous avons organisé une soirée et un repas gallo-romain pour les enfants ».

L'auberge de jeunesse ne s'adresse pas seulement aux voyageurs puisqu'elle propose aussi des activités ouvertes à tous les Brivistes. Ainsi son club de randonnées *Le Pied agile* vient de fêter son 100^e adhérent. Bienfait de l'Europe, l'auberge de jeunesse accueille une jeune femme allemande, Bianca, en service volontaire européen jusqu'à mi-septembre. Son rôle ? Développer l'animation. Elle a ainsi créé un atelier chant (pour tous), un atelier danse (pour les 15/25 ans) et prépare « PM Europe » (comprenez Pêle-Mêle Europe) qui accueillera, du 13 au 23 juin, des musiciens et des danseurs de divers pays (Suède, Turquie, Espagne, etc.). Une occasion pour les Brivistes d'aller découvrir leur auberge de jeunesse. ● M.E

Auberge de jeunesse
56 av. du maréchal Bugeaud
Tél : 05.55.24.34.00.
Mail : aj.brive@wanadoo.fr
Site : <http://www.fuaj.org>

→ FAMILLES

Au pied de mon arbre...

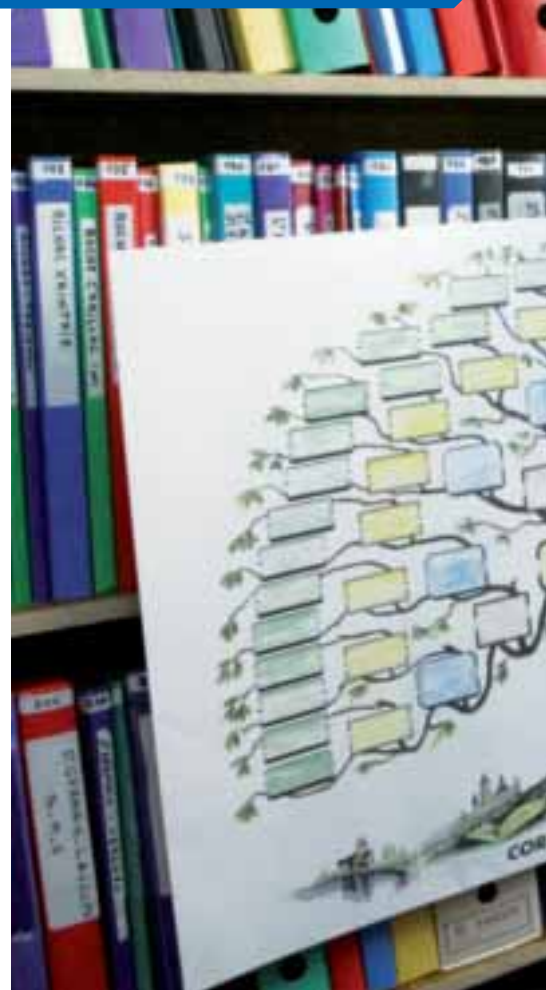
Combien savent que le peintre Paul Gauguin a des origines corréziennes et qu'au 18^e siècle près de 2000 Corrégiens sont partis s'installer à Cadix, cherchant des jours meilleurs ? Pour ses 20 ans, l'association Brive Généalogie expose les trésors de ses recherches et convie les Brivistes à découvrir leurs racines au travers de leur arbre généalogique.

« Bien ou pas bien, nos ancêtres nous ont forcément transmis quelque chose », explique Chantal Sobieniak, présidente de l'association Brive généalogie depuis 1993. Faire sa généalogie permet de comprendre et de mettre en lumière les racines qui nous nourrissent car si l'on remonte dans le temps pour retrouver le nom de ses aïeux, on replace également sa famille dans les contextes géographique et historique de l'époque. « On voit parfois des choses étonnantes »,

reprand la présidente de l'association : « La Révolution, les guerres de Napoléon ont eu des incidences sur toutes les familles et, par exemple, les descendants d'une famille qui a tout perdu pendant la Révolution seront rarement révolutionnaires. On pourrait presque expliquer les choix politiques de nos contemporains : pourquoi untel est-il de gauche ou de droite ? Souvent ce choix a une résonance avec ce que la famille a vécu il y a 100 ou 200 ans... ».

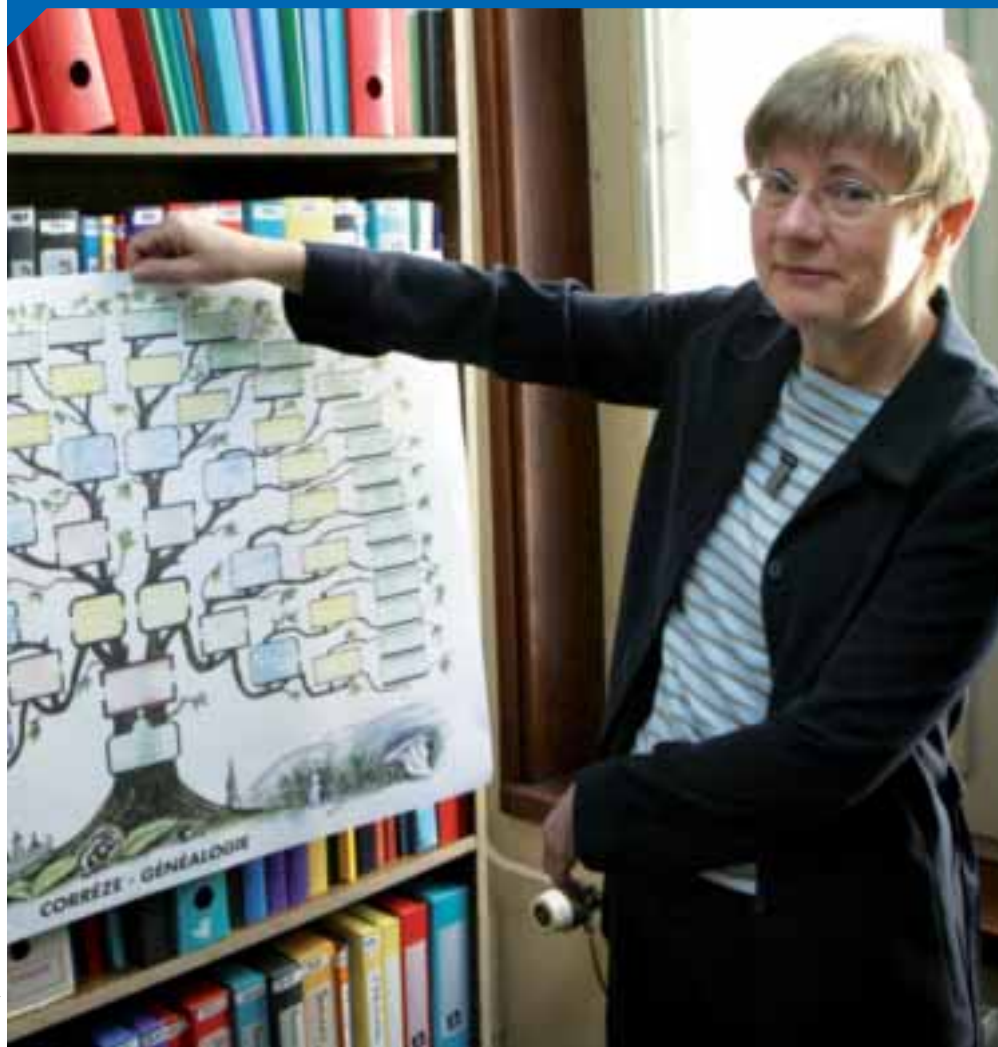


Brive généalogie organise aussi des cours pour décrypter les écritures anciennes.



CHARLEMAGNE ET NOUS...

« Vous pouvez dire que vous descendez de Jules César mais vous aurez du mal à le prouver ! En revanche, tout le monde a des ancêtres prestigieux ». Petite explication : quelqu'un né en 1950 a 2 grands-pères en 1900, mais il a 1024 ancêtres directs en 1700, 16384 en 1600 et 14.000.000.000.000 ancêtres en l'an 800 ! Nous ne parlons ici que des ancêtres directs... mais si l'on ajoute les cousins, au deuxième, troisième, cinquième degrés et plus, en tenant compte du fait que les membres des familles se mariaient souvent avec des cousins/cousines éloigné(e)s, tous les arbres généalogiques se croisent et, à un moment ou à un autre, on retrouve les mêmes personnes dans nos ascendances. « En théorie, nous avons un certain nombre d'ancêtres et en pratique, on descend tous de la même personne, cela s'appelle l'implexe généalogique ». Chacun de nous a des marquis, des princes, des comtes dans son arbre généalogique et en utilisant des raccourcis, cet implexe



amène au fait que tous les Français, via une branche de leur arbre généalogique, descendent de Charlemagne.

BRIVE GÉNÉALOGIE

Créée en 1986 par Simone Barrade, Brive généalogie fête aujourd'hui ses 20 ans avec une exposition et des conférences (voir encadré) à l'espace culturel *Les Trois épis*. Forte aujourd'hui de 450 adhérents, l'association a mis sur CD le relevé des 510.000 actes de BMS (baptêmes, mariages, sépultures) relevés en Corrèze. Voici 15 ans que les adhérents effectuent bénévolement ce travail de fourmi. Cette riche base de données sera accessible lors de l'exposition grâce aux bénévoles qui tiendront des permanences et renseigneront les visiteurs. En Corrèze, les plus vieux registres qui existent encore datent du 17^e siècle : 1613 pour Collonges, 1645 pour Dampniat, 1669 pour Brive et 1676 pour Malemort.

C'est seulement en 1792 que fut créé l'Etat civil mais avec l'ordonnance de Villers Cauterets, François 1^{er} avait ordonné, en 1539, que tous les actes soient rédigés en français (et non en latin ou en langue régionale). Il demandait aussi que les prêtres tiennent des registres de baptême dans leur paroisse. En 1736, ce sera Louis XV qui demandera que tous les registres soient tenus en double exemplaire dont un sera gardé aux greffes du tribunal. Aujourd'hui, toute personne qui aspire à faire sa généalogie passe obligatoirement par la case Archives où l'on peut consulter tous les actes de plus de 100 ans (les plus récents ne sont pas communiqués en respect de la vie privée). Pour faire de la généalogie, conclut Chantal Sobieniak, il suffit de commencer ! On débute par les grands-parents, les arrières grands-parents et si puisque c'est facile de remonter jusqu'en 1850, finalement, on continue... ● M.E

20 ans !

EXPOSITIONS

Du 12 au 15 juin, à l'espace culturel *Les Trois épis* :

- La généalogie de Louis Juvet.
- L'ascendance corrézienne de Paul Gauguin dont le grand-père maternel, Léonard Chazal, était de St Clément.
- La généalogie complète de Claude Duneton avec un texte de Duneton sur sa famille.
- La généalogie descendante de la famille Goulmy, qui montre comment d'un seul individu parti de Donzenac vers 1810, descendent actuellement une centaine de personnes vivant sur les cinq continents.
- Exposition de photos de l'association depuis 1986.

CONFÉRENCES

Samedi 13 mai à 15h :

« Comment faire sa généalogie » par Chantal Sobieniak, présidente de Brive généalogie.

- Samedi 20 mai à 15h :

« La communauté corrézienne à Cadix au 18^e siècle » par Chantal Sobieniak.

- Sam. 27 mai, toute la journée : Présentation du logiciel de généalogie familiale Généatique.

- Samedi 3 juin à 15h :

« Voyages et mobilité dans la première partie du 19^e siècle » par Arsène Fadat.

- Samedi 10 juin à 15h :

M. Goulmy parlera de sa généalogie descendante présentée dans l'exposition.

Brive généalogie

Maison des associations, place Jean-Marie Dausier
Permanences les mardi, mercredi et samedi à 14h30.

Réunion tous les derniers samedis du mois ; à 14h, cours de paléographie et à 15h, réunion des adhérents.

Rens : 05.55.24.16.93. ●



Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ COMITES DE QUARTIERS

Travaux avenue Thiers

Les travaux d'eau, d'assainissement et de voirie sur l'avenue Thiers se feront en deux tronçons.

Le premier ira du boulevard Voltaire à la rue Clément Ader et le second, de la Sous-Préfecture à la rue Clément Ader. Pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement, un premier tronçon sera fait du 15 juin au 13 juillet et le deuxième du 17 juillet au 11 août. A noter que la conduite d'eau potable n'a pas besoin d'être changée, seuls les branchements seront repris.

Quant aux travaux de voirie, ils seront réalisés du 15 août au 15 octobre. A noter aussi que jusqu'à fin mai, des travaux de renouvellement de conduites

en fonte se dérouleront avenue Turgot. A la fin de ces travaux, en concertation avec les habitants, un nouveau sens de circulation sera instauré afin d'améliorer la fluidité. (voir plan de circulation ci-dessous.)

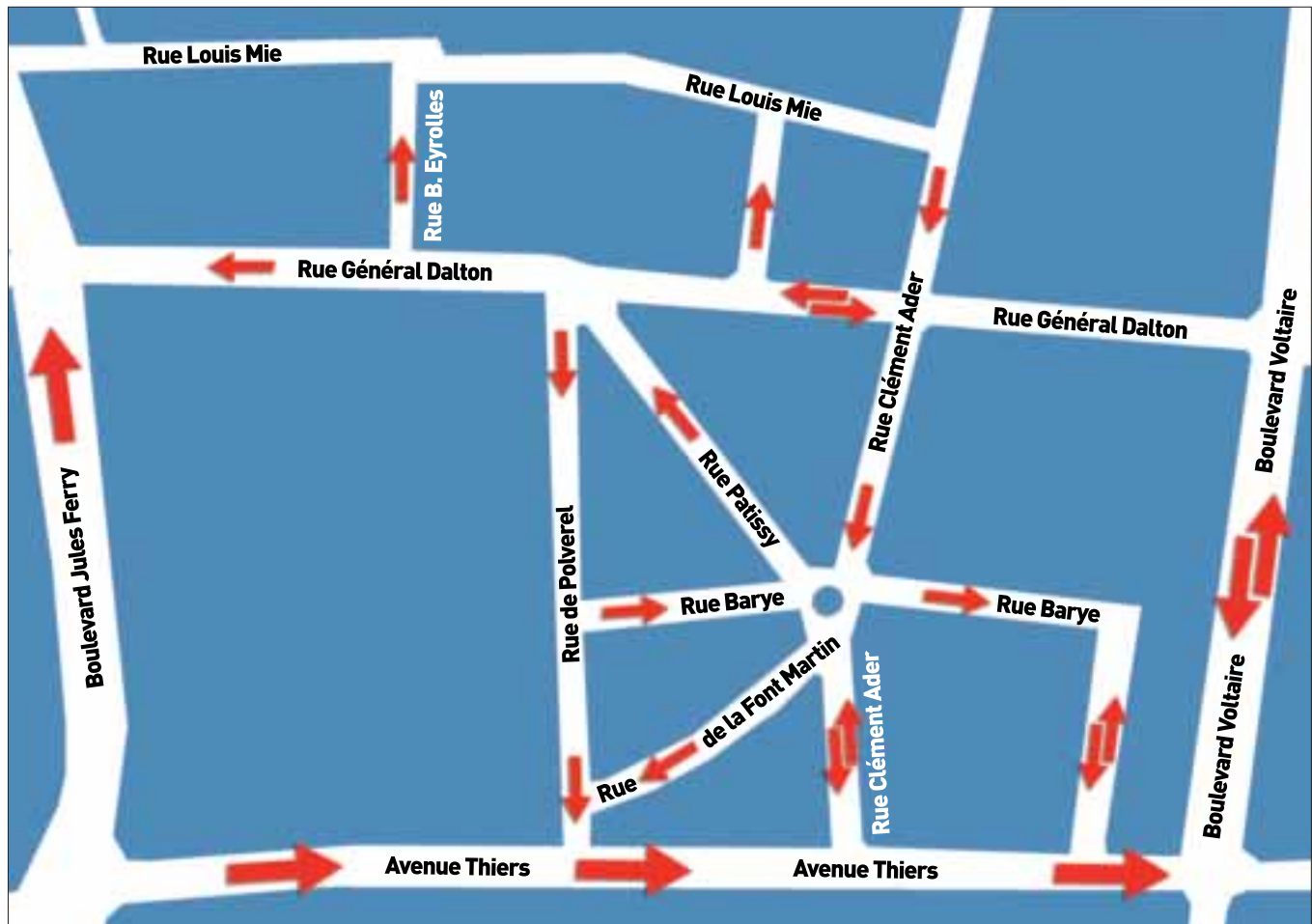
UN QUARTIER EN PLEINE MUTATION

Après l'extension de l'école de La Salle, le projet de construction de quelque 30 logements va donner une nouvelle dynamique économique à ce quartier. Dans ce contexte, l'amélioration de la circulation et de la sécurité des piétons se sont affirmées comme une priorité; priorité d'ailleurs exprimée dans le cadre

de la téléconsultation « Brivistes, vous avez la parole » et auprès de Mairie Services, Comité de quartiers. ●



Les riverains ont été conviés à une réunion du comité de quartiers pour discuter des travaux.





IMMEUBLES EN FÊTE

30 MAI → L'an dernier, plus de 4,5 millions de voisins se sont retrouvés dans la rue dans 348 villes de France et des villes d'Europe, pour faire la fête et surtout mieux se connaître. Cette 7^e édition d'Immeubles en fête, Fête des voisins se déroulera le mardi 30 mai. Elle poursuit les mêmes objectifs : découvrir d'une manière ludique et originale ses voisins, activer ou réactiver un lien social inhérent à la vie quotidienne, découvrir son quartier et ceux qui l'habitent. Le tout, en partageant un des plaisirs les plus simples de la vie : un apéritif ou un repas, moment de convivialité avec ses voisins.

Pour participer ? Il suffit d'avoir l'âme d'un organisateur et de convier ses voisins (mettre une invitation dans la boîte aux lettres) en précisant le lieu et l'heure. Ensuite, chacun amène une participation (boisson, quiche, tarte, etc.) et que la fête commence ! On peut se procurer l'affiche sur le site : www.immeublesenfete.com

→ SANTÉ

JOURNÉE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE DES CANCERS DE LA PEAU

La Syndicat national des dermatologues vénéréologues (SNDV) organise le Jeudi 18 mai la 8^e journée nationale de prévention et de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau.

Cette journée mobilise, dans toute la France, plus de 1000 dermatologues bénévoles. Grâce à cette opération, ce sont 1292 cancers qui ont été dépistés depuis 1998 sur les 168.000 personnes qui se sont présentées.

Alors, grains de beauté, taches, lésions cutanées, n'hésitez pas à aller montrer votre peau ce jour-là dans un des

centres qui participe à cette opération anonyme et gratuite. Cette journée est organisée sous le haut patronage du Ministère de la santé et des solidarités en partenariat avec l'Institut national du cancer.

A Brive, deux endroits recevront le public :

- **Le Service communal d'hygiène et de santé, 13 rue du Dr Massénat**
Heures de consultation : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- **Le Centre annexe de la médecine du travail, 21 rue Philibert Lalande,**
Heures de consultation : de 9h à 12h et de 14h à 17h. ●

LA SANTÉ DU PIED !



17 MAI → Un Français sur cinq souffre de maux de pieds et pourtant ils sont négligés. D'où cette journée nationale de prévention et de dépistage sur la santé du pied organisée par l'Union française pour la santé du pied et la podologie. Pour exemple, chez les diabétiques, les artéritiques, les

personnes souffrant d'arthrose ou de rhumatismes, les conséquences peuvent être dramatiques : le mal perforant plantaire est à l'origine, chaque année de 12.000 amputations de diabétiques. L'importance des soins et d'une prévention des affections du pied est l'objectif de cette journée nationale qui mobilise des professionnels dans toute la France. A Brive, le mercredi 17 mai, des podologues seront salle Meyrignac de 9h à 18h pour répondre à toutes questions et établir un diagnostic. N'hésitez pas, montrez vos pieds ! ●

RETRAITÉS

→ Sorties mensuelles

En partenariat avec l'Office de tourisme de Brive et son pays, le Centre local d'information et de coordination (CLIC) propose des sorties à thème d'une journée.

Rens : 05.55.24.50.98.

Vendredi 19 mai :

« **La filature de Felletin et les Eoliennes de Peyrel** ». Visite de Felletin, d'une filature de laine, du site éolien de la Mijoie, circuit sur le plateau de Millevaches (site du Rat, Gentioux, pont de Senoueix). Départ 7h 45, retour vers 19h. Prix : 52 €.

Jeudi 29 juin :

« **Une journée en Périgord noir** ». Promenade en gabare au départ de la Roque Gageac, l'après-midi, visite de Domme en petit train puis de la grotte de Domme, au coeur de la cité (la plus grande du Périgord). Départ 9h, retour vers 19h. Prix : 48 €.

→ Séjour

Le CLIC propose, en partenariat avec l'Office de tourisme, **un séjour aux sources de la Loire**. Il se déroulera du 3 au 9 septembre.

Prix par personne : 528 euros comprenant le transport, l'hébergement, la pension complète, la boisson aux repas, les animations, les excursions, et les assurances.

Rens. et inscriptions :
Office de tourisme
Tél : 05.55.24.50.98.

 **Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère**

→ ECONOMIE

Brive Energies :

Le moteur du développement économique de la CAB

Brive Energies, l'agence de développement économique de la Communauté d'agglomération de Brive est depuis 2004, date de sa création, de toutes les actions pour le développement du Pays de Brive et même... au-delà.

Brive Energies, l'agence de développement économique de la CAB, une structure discrète, trop discrète au regard du travail accompli, si l'on en croit le président de son Conseil d'administration qui n'est autre que Bernard Murat. C'est pourquoi, le président de la CAB a tenu à faire le point des activités de cette antenne de la CAB créée en 2004. L'occasion aussi de revenir sur les missions de cette Société d'économie mixte locale. « Le développement économique est la

priorité de l'action communautaire, devait rappeler Bernard Murat et, dans ce domaine, Brive Energies a effectué un travail remarquable depuis deux ans, avec près d'1 million d'euros générés depuis sa création. »

Brive Energies emploie cinq personnes et ses locaux sont situés au même endroit que ceux de la CAB, dans l'immeuble Millénum. Son statut de droit privé permet, selon le président de la CAB, des relations plus simples et directes avec les chefs d'entreprise. Il offre aussi l'avantage de l'actionnariat. Ainsi, plusieurs sociétés comme SORECFER, SILAB ont-elles pris des parts dans la structure, à l'instar des organismes membres du Conseil d'administration.

QUATRE AXES STRATÉGIQUES

L'autre originalité de Brive Energies tient justement dans son conseil d'administration. « Nous avons réussi à mobiliser,



explique Bernard Murat, toutes les forces vives de notre bassin de vie (voir encadré). Et, quand Brive Energies agit ce n'est pas seulement au nom de la CAB mais au nom de celui de l'ensemble de ses partenaires. »

Quatre axes stratégiques figurent dans le cahier des charges de Brive Energies, que supervise Marcel Demarty, vice-président de la CAB chargé de l'économie. Le premier, le plus visible aussi, est la commercialisation des zones d'activités et l'accompagnement du développement économique. Outre les actions menées pour le Parc d'entreprises de Brive Ouest (voir notre dernier numéro), Bernard Murat précisait que l'équipe de Brive Energies travaillait à la commercialisation de la 2^e tranche de ce même Parc d'entreprises, mais aussi pour la zone d'activités du Fourneault et menait des études de projets de deux implantations à Allasac (zone des Rivières). Il était aussi souligné qu'en tant que structure de droit privé, Brive énergies pouvait également effectuer des recherches immobilières pour le compte d'entreprises.





Vue aérienne de la ZAC Ouest de Brive

Le deuxième axe stratégique, « développement des services aux entreprises et aux nouveaux arrivants », doit permettre aux décideurs économiques désireux de s'installer sur le territoire de la CAB, de pouvoir rapidement prendre une décision. Un guichet unique à leur intention est d'ailleurs en cours de création.

COLODO ET CORRÉZIUM

Le troisième axe prévoit de développer l'offre de formation du territoire. Un domaine dont le partenariat avec la CCI de Brive pour la mise en place d'une filière de formation de cadres commerciaux, en septembre prochain, représente aujourd'hui, la première action d'importance. Enfin, le quatrième axe, « piloter les projets de territoire », revêt au yeux du maire de Brive, un caractère particulier car il lui permet une nouvelle fois de revendiquer son concept de grand Pays de Brive ou COLODO (pour Corrèze, Lot et Dordogne). Le premier projet de ce quatrième axe est la participation de la CAB au Parc d'activités du Haut-Quercy en collaboration avec le Conseil général du

Lot, la Communauté de communes du Pays de Martel, du pays de Souillac et du Haut-Quercy Dordogne.

Cette nouvelle zone s'étendra sur une trentaine d'hectares (avec une possibilité d'extension jusqu'à 200 hectares), aux environs de la commune de Gignac. Un projet dont la situation géographique, aux portes de l'aéroport Brive-Souillac, à deux pas de l'A89 et de la voie ferrée, devrait ouvrir de nouvelles perspectives économiques pour toute la région. Et pour lequel Brive Energies sera, en partenariat avec l'agence du Lot, chargée de commercialiser les lots.

Bernard Murat concluait cette présentation par le projet du Corrèzium. Rappelant que ce dossier était inscrit au Contrat d'agglomération (pour un montant de 200.000 euros), celui-ci doit être impérativement enclenché avant la fin de l'année. Le Corrèzium, c'est un ensemble de réalisations à caractère économique, culturel ou sportif, sur un ou plusieurs sites, entre Brive et Tulle, qui sera réalisé en partenariat direct entre ces deux bassins de vie. ● P.C

CARTE DE VISITE

→ L'équipe de Brive Energies

est constituée de cinq personnes :
Françoise Dautrement, chef de projet ;
Hélène Planchot, chargée de missions ;
Pierre Massabeau, chargé d'études,
Stéphane Capgras, chargé d'affaires et
Florence Duclos, secrétaire.

→ Le conseil d'administration

B. Murat (pdt) ; R. Louradour ;
R. Penalva ; M. Demarty ;
A. Bizac ; J.-M. Brut ; Y. Gary ;
G. Rouhaud et G. Fronty (CAB) ;
J.L. Nesty (pdt CCI du Pays de Brive)
C. Lavent (pdt Chambre des métiers de la Corrèze) ;
J.C Requier (Communauté de communes Vézère-Causse) ;
P. Delmon (maire de Terrasson),
F. Soulier et C. Nougéin (Conseil général).

→ Les actionnaires

CAB, Conseil général, CCI du Pays de Brive, Chambre des métiers de la Corrèze, Association interconsulaire Quercy-Limousin-Périgord, Communauté de communes du Pays de Martel, Communauté de communes Vézère-Causse, Ville de Terrasson, Chambre d'agriculture de la Corrèze, Communauté de communes de Souillac, Communauté de communes du Haut-Quercy-Dordogne, Société Foudrierie François, SORECFER, SILAB, Marie-Claude Brousse.

« Bleu Cameroun » : un espoir pour les habitants de Douala

L'association Briviste « Bleu Cameroun » lance un projet à long terme pour redonner autonomie et espoir aux habitants d'un bidonville de Douala, la plus grande ville du pays, située au bord de l'océan Atlantique.

Il y a des gens comme cela, pour qui la retraite ne peut être qu'hyper active. Ainsi Annie Trochery qui, après une carrière d'enseignante, de chef d'entreprise et de directrice d'un pôle technologique en Bretagne, décide de créer une association à but humanitaire.

Elle aurait pu choisir de couler des jours tranquilles dans cette Corrèze qu'elle s'était choisie comme port d'attache. Non, elle a préféré répondre à l'appel de son fils et créer, à Brive, l'association « Bleu Cameroun ».

C'était il y a six mois. Le témoignage des terribles conditions de vie des habitants d'un bidonville de Douala, la plus grande ville du pays, que rapportait son fils, va l'inciter à mettre en chantier ce qui sera sûrement l'une des plus belles aventures de sa vie.

« Ce bidonville, raconte Annie Trochery est installé sur un immense terrain qui sera bientôt utilisé pour construire un aéroport. Il faut savoir que là-bas près de 75% des enfants meurent en bas âge, que le SIDA y fait des ravages, qu'il n'y a aucun travail pour personne ».

« Bleu Cameroun », poursuit-elle, c'est avant tout un objectif humanitaire concret, celui de remettre en selle une culture autrefois florissante et aujourd'hui quasi disparue des côtes camerounaises... celle des crevettes. D'ailleurs précise-t-elle, « Cameroun » vient du mot « camerones » qui, en espagnol, signifie « crevettes ». L'idée forte : créer des unités familiales d'élevage qui permettraient d'assurer aux

habitants du bidonville une autonomie sociale et économique. Des micro-crédits viendront aider les familles à démarrer. « Bleu Cameroun », entend aussi partir à la recherche de partenaires pour faciliter le relogement des habitants du bidonville.

Pour mener à bien son projet, Annie Trochery s'est entourée d'une équipe de biologistes, de chercheurs et de scientifiques, organisés au sein de 4 laboratoires spécialisés en aquaculture et de chefs d'entreprise soucieux de mettre leurs compétences et leurs savoir-faire au service des plus pauvres.

A l'heure actuelle, un chercheur en biotechnologie, l'un des spécialistes mondiaux de la crevette, est actuellement sur place pour étudier les possibilités d'élevage. Lui aussi, dans ses nombreux mails à l'association, témoigne de l'horreur que vivent les habitants du bidonville où 80 % des femmes sont veuves. C'est d'ailleurs sur elles que repose en partie la réussite de l'opération.

« L'implantation et le fonctionnement de ces unités passent avant tout par l'éducation et la formation de ces femmes à cette activité ; une cinquantaine de familles seront concernées dans un premier temps. Nous allons

également mettre en place des cours et des ateliers pédagogiques pour les étudiants et professionnels du secteur aquicole afin de leur donner une formation scientifique pratique et adaptée. »

Pour l'heure, Annie Trochery et ses amis, dont plusieurs Brivistes, sont à la recherche de fonds pour financer les micro-crédits, l'aide d'urgence, l'installation à Douala d'un site pilote et d'une vingtaine d'élevage d'ici quatre ans. Soit au total quelque 300.000 euros. Alors, si vous sentez votre cœur battre à l'unisson de celui des habitants de Douala, rendez-vous le 19 mai, à l'église des Rosiers pour le récital qu'y donnera la chanteuse lyrique Nathalie Marcillac en soutien à Bleu Cameroun.

P.C ●



Bleu Cameroun, le récital de soutien

→ **Nathalie Marcillac,**

accompagnée au piano par Laurent Bourreau, professeur à l'ENMDAD de Brive, se produira à l'église des Rosiers, le vendredi 19 mai, à 20h45.

Elève du conservatoire de musique de Limoges, cette Briviste à la très jolie voix de soprano, diplômée du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, se produit régulièrement à Bobino et dans de nombreuses villes de France, aussi bien dans des opéras comiques ou dans des comédies musicales.

Prix d'entrée : 10 euros. Demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans. Billets en vente à l'Office de tourisme de Brive et son pays ou sur place, le soir du concert.

→ Bleu Cameroun : des partenaires

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine de membres. Une dizaine d'entreprises est associée au projet dont quatre sont implantées à Brive. Le Rotary club doyen de Brive s'est lui aussi déclaré solidaire de l'action de l'association.

→ Pour en savoir plus sur « Bleu Cameroun »

Association humanitaire d'aide au développement solidaire de l'aquaculture au Cameroun.

Contactez Annie Trochery au 05.55.17.21.93.

Par email : annie-arsene@wanadoo.fr.



ANOTER

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

→ 20 MAI : 2^E NUIT DES MUSÉES



LA FOLLE NUIT DU MUSÉE LABENCHE →

Pour la deuxième édition de la Nuit des Musées, le Musée Labenche propose au public de remonter le temps... au musée. Le programme de « cette folle nuit » qui débutera à 19h pour se terminer à 1h du matin :

- Dans la cour d'honneur, sous les arcades : archéologie expérimentale. Découverte avec reconstitution des tambours néolithiques et chalcolithiques par le Musée et comparaison des sons et des rythmes de ces tambours avec le chant des djembés d'Afrique par l'Ecole de musique.



- Dans la cour, à la base des remparts : ambiance costumée et animation médiévale par la soldatesque et l'herboriste avec l'Association corrézienne Ante-Revelare.

- Dans les 17 salles de collections permanentes : accueil en costumes du Moyen-Age prêtés par le Comité des fêtes de Donzenac... et jeux inhabituels de lumières permettant de percevoir les objets autrement, le temps d'une soirée.

- Dans la salle des exposition temporaires : voir ci-contre ●

Samedi 20 mai, 19h/1h, musée Labenche. Entrée libre.

Renseignements : 05.55.18.17.70.

Mercredi 17 mai 2006 à 18h30, Musée Labenche

Concert-Lecture « *Curiosités Musicales* » avec les classes de flûtes, de percussions de l'ENMDAD avec la collaboration de la Bibliothèque municipale
Entrée libre

Renseignements au 05 55 18 17 89

LE CABINET DE CURIOSITÉS ARCHÉOLUDIQUES DE PATRICK LAINVILLE



PATRICK LAINVILLE → Cet artiste et professeur d'arts plastiques propose ses dernières créations, fruit de sa recherche sur l'origine de l'humanité et de son ressenti traduit par des « sculptures-objets », parfois associées à des peintures à l'huile et dessins, représentant des « images mentales ».

L'interrogation première de son travail est comment construire aujourd'hui une « sculpture-objet » qui interroge le passé, sur sa propre forme mais également sur le sens qu'elle engendre. Il s'inspire de l'outillage lithique préhistorique et il résulte de « vrai-faux » outils qui ne servent à rien. Effet inattendu à découvrir. ●

Du 5 mai au 5 juillet, salle d'expositions temporaires du Musée Labenche. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30. Entrée libre - Tout public.

→ EXPOSITIONS



L'HISTOIRE DE L'AFFICHE ROUGE

Jusqu'au 27 mai, le Centre d'études et musée Edmond Michelet revient au travers d'une exposition sur l'histoire de la tristement célèbre Affiche rouge et du groupe Manouchian.

Cette exposition a été produite et réalisée par le Mémorial de la Shoah-CDJC Centre de documentation juive contemporaine) de Paris avec le concours du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre.

Le 15 février 1944, le procès du groupe Manouchian (appelé aussi le « procès des 23 » s'ouvre devant le tribunal

militaire allemand de Paris. Les accusés sont des combattants d'un détachement « Main d'œuvre immigrée » des francs-tireurs et partisans (FTP-MOI). Jeunes pour la plupart, étrangers en majorité, Juifs pour douze d'entre eux. Ils s'étaient engagés dans la Résistance armée communiste. Auteurs de nombreux attentats contre les forces

d'occupation, 22 sont condamnés à mort et exécutés le 21 février 1944, au mont Valérien. La seule femme du groupe est emmenée à la prison de Stuttgart, en Allemagne, où elle est décapitée à la hache, le 10 mai 1944.

A travers une importante propagande dont l'Affiche rouge est l'aspect le plus connu, les Allemands et Vichy ont orchestré une campagne visant à assimiler ces combattants à des terroristes étrangers d'origine juive, commandé par l'étranger. Aussi, le lendemain de l'exécution des 22 résistants, l'Affiche rouge est placardée.

Le longévité de cette affiche dans la mémoire collective est due au célèbre poème composé par Louis Aragon, en 1955, et interprété entre autres, par Léo Ferré sous le titre de l'Affiche rouge.

En voici un extrait :

*« Ils étaient vingt et trois quand
les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient le
cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos
frères pourtant
Vingt et trois amoureux de
vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la
France en s'abattant. »* ●

Jusqu'au 27 mai au Centre d'études et musée Michelet. Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Avoir aussi « La collaboration économique durant l'occupation au travers des affiches de propagande ». Entrée libre.

Rens : 05.55.17.09.44.



POULES ET COMPAGNIES

Jacques Cartier

→ les ateliers du centre Jacques Cartier proposent une exposition de leurs réalisations sur le thème de « Poules & Compagnies ». Cette présentation a pour objectif de faire découvrir les différents ateliers créatifs. Ouverture exceptionnelle le samedi 20 mai de 14h à 17h30. ● Du 19 mai au 2 juin, Centre municipal Jacques Cartier.



TRAITS DANS L'ESPACE

Formes →

Manel Marzo-Mart donne dans la géométrie. Mais les formes sont arrêtées dans leur élan, telles des points d'interrogations suspendus dans l'espace. Ces formes sont réduites à leur plus simple expression. Seul l'essentiel est retenu par traits nets et incisés. ●

jusqu'au 30 juin, galeries du Théâtre municipal.

→ FRAC

L'ART EN BÊTES... A SAINT LIBÉRAL



Tout au long de l'année scolaire, un partenariat entre le FRAC et le Collège Lycée d'Arsonval donne lieu à différents événements destinés à sensibiliser les élèves à la création artistique nationale et internationale actuelle dans le domaine des arts plastiques : Cette année, l'aménagement

de l'entrée de l'établissement a permis aux élèves d'étudier les photographies de Mac Adams, Patrick Tosani, Steven Pippin (jusqu'au 27 avril) et Rainier Lericolais (du 27 avril au 30 mai).

Un déplacement au FRAC Limousin (Limoges) des élèves de la 1^{ère} Histoire des arts, soutenu par la Ville de Brive-La-Gaillarde, a rendu possible une visite de l'exposition en cours Alain Séchas : *Insomnies* et la découverte des différents métiers de l'exposition. Ils ont ainsi pu envisager les étapes qui mènent à la présentation d'œuvres d'art.

L'élaboration d'une exposition, réalisée en lien étroit avec leur programme scolaire donne naissance à *L'art en Bêtes* où les élèves de la 1^{ère} Histoire des arts proposent

aux visiteurs un parcours dans un bestiaire fantastique tout droit sorti des collections du FRAC Limousin.

Avec des œuvres
de M. Blazy, R. Fauquet,
B. Gadenne, P. Mayaux,
F. Metzger, F. Righi,
C. Visser, B. Webb
et W. Wegman

Des notices rédigées par les élèves de 1^{ère} Histoire des arts seront mises à la disposition des publics à l'accueil de la Chapelle St Libéral. Et pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de l'établissement : www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges.fr.

Jusqu'au 28 mai, Chapelle Saint-Libéral. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

À LA BIBLIOTHÈQUE

→ **CORDEL** Issue de la 1^{ère} édition du concours de poésie organisé par la bibliothèque de Brive, l'exposition de Cordel est visible jusqu'au 13 mai. Le Cordel est une tradition d'origine portugaise consistant à épingleur le long de cordes tendues, zigzagant d'un bout à l'autre des maisons, de grandes feuilles sur lesquelles de courtes poésies sont rédigées. Ce tissage aérien constitue ainsi le « Cordel ».

→ JARDIN DE MOTS

« Quel est le plus beau mot de la langue française et pourquoi ? » est un concours organisé dans le cadre de Francovilles auprès d'une cinquantaine d'enfants du Centre Jacques Cartier. Installé dans le hall de la bibliothèque, le public pourra rêver et flâner dans ce jardin fleuri de mots poétiques et touchants : « Amour, Rouge, Sport, Etoile, ... ».

Jusqu'au 13 mai.

→ **CAFE LITTÉRAIRE** autour de la poésie. Rencontre-lectures entre bibliothécaires et lecteurs autour d'un libre choix de poèmes

Samedi 6 mai, 15h

→ **LECTURE** Le voyage en poésie. Lectures proposées par les comédiens du Théâtre de la Grange

Samedi 13 mai, 15h

→ COQUELICONTES

« **Les premières larmes du monde** » de Aïni Iften Mercredi 10 mai à 15h Bibliothèque municipale *Tout public - Entrée libre*
« **Roulez jeunesse** » de Christine Andrieu Jeudi 11 mai Bibliothèque de quartier des Chapélies *Scolaires - Entrée libre*
Res. : 05.55.18.17.61.

→ **PHOTOGRAPHIES** de Jacqy Chevrier, prise durant le festival «Les Arts de la rue Ral't'ils?». Centre R. Dautry jusqu'au 5 mai.

REGARDS

Images → Trente-trois clichés en couleurs ou noir et blanc de Michel Blot, photographe officiel du CABCL. Trente-trois images de rugbymen pour un autre regard sur ces sportifs que nous ne voyons en général évoluer que du haut des tribunes. « Regards », c'est aussi le titre d'un ouvrage que publie Michel Blot en collaboration avec Pascal Perrouin, reporter-photographe de la Montagne. Là aussi, une série d'images sur la saison actuelle du CABCL, pour une vision alternative et humaine de ce sport. Ne pas manquer enfin l'édito clin d'oeil qui se termine par ces mots : « Ouvrez les yeux... place au regard ». (Regards. Ed Trois Epis, 20 euros) ●



Jusqu'au 13 mai, espace culturel des Trois Epis.

→ **Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère**



« LES EXTRA ORDINAIRES » AU THÉÂTRE DE LA GRANGE

Le Théâtre de la Grange propose dans le cadre des « Extra Ordinaires » du Théâtre de l'Union, deux pièces du comédien David Ayala

Le premier projet est une version allégée de « Toto le Momo », spectacle imaginé et interprété par David Ayala. Ce spectacle a été créé d'après les textes préparatoires à la Conférence du Vieux Colombier donnée par Antonin Artaud : « Histoire vécue d'Artaud-Momo : tête-à-tête » et des « cahiers de Rodez ». C'est après son inter-

nement de neuf années, le 13 janvier 1947, puisque déclaré fou, que Artaud donna cette conférence, inoubliable pour ceux qui y assistèrent.

Ce spectacle est un témoignage bouleversant sur un homme, un poète, qui règle ses comptes avec une société qui l'a enfermé.

David Ayala dit de cette œuvre qu'elle est une « sorte de

prophétie lumineuse qui reste comme l'une des rares aujourd'hui capable de tenir tête à cet état de pourrissement des esprits, ce farineux tissu de mensonges et de trahisons dans lequel retrempe notre époque, comme si l'humanité était actuellement victime d'un gigantesque « envoûtement » ... mondialisé. »

Pour le second projet, David Ayala lira des extraits de « Les chants de Maldoror » de Lautréamont, mis en espace par Pierre Pradinas.

Jeudi 18 mai, 20h30, Théâtre de la Grange. Rens: 05.55.86.97.99. ●



LES ATELIERS DU THÉÂTRE DE LA GRANGE

Impros → Cette année, la majeure partie des ateliers animés par Séverine Massias ont été fondés sur l'improvisation. Ce parti pris donnera lieu entre autres à des matches d'improvisations proposés aux spectateurs.

LE PROGRAMME :

Atelier adultes

Matches d'improvisation
jeudi 4 mai à 20h30
Mardi 9 mai à 20h30
Vendredi 12 mai à 20h30
Samedi 13 mai à 20h30

Ateliers ados et enfants

« La Tour d'Ivoire »
Soirée mouvementée au célèbre restaurant « La tour d'Ivoire »
La recette de ce spectacle sera reversée pour aider au financement du projet d'échange avec l'association « Courant d'Art Frais ».
Mardi 16 mai à 20h30

Match d'improvisation

Lundi 22 mai à 20h30

« Les Contes de l'os magique »
de Patrick Mecucci (comédie musicale)
Mardi 23 mai à 20h30

Réservation et renseignements au 05.55.86.97.99. ●

RIEN NE VA PLUS



faisant croire à leurs liaisons respectives qu'ils sont mari et femme et dans l'impossibilité de divorcer pour être tranquille...

Mais tout va moins bien lorsqu'Alain s'éprend de Sylvie qu'il considère rapidement comme la femme de sa vie et lui révèle la vérité. Mais celle-ci tombe sur la dernière conquête d'Alain, Gilda, en la prenant pour sa sœur alors que Dominique est absente et doit revenir le lendemain... A partir de là... rien ne va plus.

Une comédie de Francis Joffo qui ne manquera pas de vous amuser... ●

Mise en scène : Francis Joffo.

Interprètes : Pascal Brunner, Vannick LePoulain.

Judi 18 mai, 20h30, spectacle de la Saison culturelle de Brive.

Renseignements : 05.55.86.14.58.

À VOIR ET ÉCOUTER PROCHAINEMENT DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE

- L'Alauzeta en concert
- Dimanche 21 mai
- Zik même
- Mardi 6 juin
- Five o'clock jazz group
- Vendredi 16 juin

Tout va bien... depuis que les parents d'Alain et de Dominique ont pris leur retraite en Provence après avoir laissé leur appartement parisien... Tout va bien... puisqu'Alain et Dominique s'entendent à merveille et jouent de leurs liens fraternels en

→ AGENDA

→ **ATELIER CULTUREL DU MUSÉE LABENCHE**
L'agriculture et ses outils
Mercredi 10 mai
Rens : 05.55.18.17.70.

→ **CERCLE DE LECTURE ALF DE BRIVE**
Soirée avec Régis Le Forestier de Vendeuvre.
Lundi 15 mai, 20h30,
bar-brasserie « Le Brassens »

→ **CHORALE EXPRESSIONS**
Concert de clôture de la saison 2005/06 de l'Université du 3^e Age.
Vendredi 19 mai, 15h,
cinéma Rex

→ **LA CALÈCHE EN MAI** (Varetz).
- Mégaphone (5 et 6 mai)
- Eddy Deville, *sosie d'E. Mitchell*
12 et 13 mai
- Billy Folchi (rock'n roll)
19 et 20 mai

→ **LE MARYLAND**
- Lonj (rock)
Vendredi 5 et samedi 6 mai
- **Démonstration de Salsa**
avec Sandrine Entraygues
Mardi 9 mai (20h30)
- Jeff Zima (blues)
Vendredi 12 et samedi 13 mai
- **Session acoustique irlandaise**
Vendredi 19 mai
- **K-Pilotrac-t** (chanson française)
Samedi 20 mai
Rens : 05.55. 17.10.78.

LA REINE DES NEIGES

Jeune public → A partir d'un étonnant « costume à évolution et transformation » qui évoque chacune des sept étapes du voyage de Gerda, partie à la recherche de son ami perdu, la Compagnie Vertigo nous entraîne dans un des plus célèbres contes d'Andersen. Une histoire d'amour et de fidélité, un voyage initiatique, durant lequel Gerda franchira les étapes qui la mèneront vers l'âge adulte. Au fil de ce conte, rythmé par des chansons, des comptines, des sons, la comédienne, Corinne Frimas, seule en scène, interprète toutes les voix, tous les personnages de l'histoire. ●

Mardi 16 mai, 20h30, spectacle de la Saison culturelle de Brive.
Renseignements : 05.55.86.14.58.



FESTIVAL DE THÉÂTRE TOUS EN SCÈNE



Ateliers → Une dizaine de spectacles proposés par les élèves des ateliers d'expression théâtrale du centre Raoul Dautry et de l'école Thérèse Simonet. Deux spectacles de rue seront également joués dans le quartier des Chapélies et ailleurs en ville.

Ouverture du festival le 13 mai avec la Cie Saupalin à 11h place de la Guierle et à 15h30 devant le centre Raoul Dautry. Judi 18 mai, au centre à 20h30, : « Bizzare vous avez dit bizarre » et « Le malade imaginaire ». ●

Du 13 mai au 16 juin, Centre municipal Raoul Dautry.
Réservations et renseignements : 05.55.23.02.78.



RENDEZ-VOUS

→ MUSIQUE

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE STE CECILE



Le traditionnel concert de printemps de l'Harmonie Sainte Cécile met à l'honneur le musicien Antoine Dreyfuss dans des œuvres de Khatchaturian, Dvorak, Debussis... Sont également pro-

grammés une « Rapsodie pour cor vents et percussions » de Jan Van Der Roost et le « Concerto pour cor et orchestre d'harmonie » de Serge Lancelin. Du cor, oui, car Antoine Drey-

fuss est cor solo de l'orchestre philharmonique de Radio-France.

Antoine Dreyfuss étudie son instrument au Conservatoire national de région de Limoges avant d'entrer au Conservatoire de Paris. Régulièrement invité à jouer au sein des formations les plus renommées, il occupe dès 1998 le poste de premier cor solo à l'Orchestre philharmonique de Radio France.

Soucieux d'inscrire la musique contemporaine à son répertoire, Antoine Dreyfuss fait partie des ensembles « l'itinéraire » et Court-Circuit. Il est également membre du quintette de cuivre "Turbulences".

Samedi 13 mai, 20h30, Théâtre municipal. Réservations et renseignements au 05.55.86.14.58. ●

MESSE EN RÉ MAJEUR

Ensemble vocal → Proposé par l'Ensemble Vocal de Brive, la Messe en ré majeur (OP.86) de Dvorak a été composée en 1887, initialement pour chœur et orgue.

Le chœur de Jean-Marie Fichter est placé pour cette œuvre sous la direction de Christophe de Longchamps.

Avec : Magali Pallies (soprane); Esthelle Boin (alto); Dereck Webb (ténor); Jean-Louis Bindi (basse) et Charles Balayer (orgues). **Lundi 15 mai, 20h30, collégiale St Martin.**

Réservations et renseignements au 05.55.86.14.58. ●



→ SALON DU DISQUE... ET DE LA BD



La deuxième édition de cette fête de la musique s'ouvre cette année à la bande dessinée. Comme l'an passé, elle rassemblera des disquaires spécialisés et fera la part belle aux musiques actuelles. Autre nouveauté de taille l'entrée sera gratuite pour tous les visiteurs.

Dimanche 7 mai, 9 h/17h, salle Georges Brassens.



→ AZAD EN CONCERT AU CENTRE CULTUREL

Le Quartet AZAD réunit le batteur Mathieu Gayout, le saxophoniste Vincent Mondy, le bassiste Antoine Fontaine et le guitariste Richard Comte autour d'une démarche d'ouverture et de métissage culturel. En effet, AZAD signifiant « liberté » en arménien.

Vendredi 5 mai, 20h30,

Centre culturel de l'avenue Jean Jaurès.

Le 2 juin, le Centre culturel recevra le groupe de jazz Suerte.

→ A L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- Stages de danses et percussions traditionnelles d'Afrique de l'Ouest.

Danse africaine avec Youssoufou Kamagate, accompagné aux percussions par Mamadou Djakité.

Pour tous renseignements s'adresser au 05 55 18 17 87.

Dimanche 7 mai 2006

- Apéro-concert avec Gombofola (djembé, balafon, danse africaine)

Jeudi 18 mai - 18h30 - Auditorium F.Poulenc

- Stage de balafon

Vendredi 19 mai de 18h à 20h

- Stage de djembé débutant
Samedi 20 mai de 10h à 12h de 14h à 16h.

Pour tous renseignements : ENMDAD - 05. 55. 18. 17. 87.

→ SPORT

COUPE DE FRANCE DU JORKYBALL



→ Au bout d'un an, l'association Jorkyball de Brive a décroché l'organisation de la Coupe de France qui aura lieu les 6 et 7 mai, ZAC du Mazaud, rue Armand Soulié. Seize équipes de toute la France (dont deux de Brive) s'affronteront samedi de 11h à 18h30 et dimanche de 10h à 15h. Entrée libre sur les deux jours pour le public. A noter que le jeune club briviste compte une trentaine de membres et envisage d'engager des équipes féminines en septembre.

Rens : 05.55.88.23.17. ●

COURIR À BRIVE → Pensez à vous inscrire dès maintenant à la 14^e édition de Courir à Brive qui aura lieu vendredi 26 mai. Au menu : dès 18h, un challenge des lycées (5 km pour les plus de 15 ans) puis trois courses enfants (1, 2 et 3km selon l'âge de 5 à 15 ans) avant les deux courses adultes de 10 km intégrant chacune le challenge entreprises, la populaire à 20h et celle des as à 20h15. Rens. et inscriptions : CABC Courir à Brive, 116, av. du 11 Novembre (05.55.24.57.06), magasin MLK, rue de l'Hôtel de Ville (05.55.17.24.02) ou sur le site de la manifestation : www.Courirabrive.Cabcourse.Info. ●



GALA SUR GLACE → Le Patinage artistique briviste (PAB) propose un spectacle pour enfants à partir de 4 ans « Louna et les 4 mondes », le dimanche 7 mai à 20h, à la patinoire municipale. L'histoire ? Le grand-père de Louna lui lit un livre et les personnages viennent chercher la petite fille. Elle traversera ainsi le monde celtique, de la magie, des contes et les mondes obscurs. Pour ce spectacle, créé par le club, 120 patineurs, adultes et enfants entraînés par Béatrice Girard, évolueront sur la glace. Location et renseignements : 06.85.70.28.96 ●

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ AGENDA SPORT
DU 5 → 20 MAI



→ CORRÉZIENNE VTT

Le Cyclo randonneur briviste organise la 7^e Corrèzienne VTT, lundi 8 mai à Estivals. Différents parcours sont proposés au départ d'Estivals à 8h30. Les vététistes auront le choix entre 25, 45 et 60 km de circuits empruntant le plus souvent des chemins étroits et très peu de routes goudronnées (port du casque obligatoire, ravitaillement sur les parcours et lavage des vélos possible). Au menu des marcheurs, 15 ou 22 km. Tarifs de 5 à 10€ pour le VTT et 4,5€ pour la marche.

Rens : 06.84.56.14.14
ou 06.73.37.28.54.

→ PIED AGILE

Départ de l'Auberge de jeunesse : dimanche 14 mai, 27km à Uzerche (R.V. à 8h30).

Rens : 05.55.24.34.00.

→ A CHEVAL

Les équidés du Causse organisent une sortie le 14 mai pour cavaliers confirmés disposant d'une monture.

Rens : 06.63.89.95.79.

→ AUTOUR DU VÉLO

Après la journée découverte de la randonnée pédestre en avril, Decathlon organise dimanche 14 mai une journée consacrée au vélo « La petite boucle », toujours autour de la base nautique du lac du Causse et en partenariat avec le Causse corrézien, la CAB et les clubs. Au menu, deux randonnées familiales, l'une intégrant des plus petits, l'autre de 26km. La veille, des stands et ateliers seront proposés sur le site de Decathlon.

Rens : 05.55.88.94.60.

RENDEZ-VOUS



BRIVE PRATIQUE

SAPEURS POMPIERS : 18
SMUR : 15
POLICE SECOURS : 17
GENDARMERIE : 05.55.86.08.12
DÉPANNAGE GAZ : 05.55.23.17.19
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ : 08.10.33.31.19
URGENCES SOCIAL : 115
MÉDECINS DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS MÉDECINS : 05.55.20.67.67
DENTISTE DE GARDE : 15
PHARMACIEN DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS VIOLENCES CONJUGALES : 05.55.88.20.02
SOS AMITIÉ : 05.55.79.25.25
ENFANCE MALTRAITÉE : 08.00.05.41.41
MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES : 05.55.17.20.20
ENTRAID'SIDA : 05.55.33.54.33
VÉTÉRIINAIRE DE GARDE : 05.55.17.46.00
SPA : 05.55.86.05.70
AÉROPORT DE BRIVE (réservations) : 05.55.86.88.36
ALCOOLLIQUES ANONYMES : 05.55.74.29.99
BRIVE AVF ACCUEIL : 05.55.23.62.82
CENTRE HOSPITALIER : 05.55.92.60.00
CENTRE MÉTÉO : 08.92.68.02.19
CENTRE ANTI-POISON ANIMAUX : 02.40.68.77.40
DÉPANNAGE EAU/ASSAINISSEMENT : 05.55.18.99.18
FOURRIÈRE (VÉHICULES) : 05.55.17.46.00
FOURRIÈRE (ANIMAUX) : 05.55.24.03.72
HÔTEL DE POLICE : 05.55.17.46.00
INFOBUS (RÉSEAU STUB) : 05.55.74.20.13
MAIRIE : 05.55.92.39.39
OFFICE HLM : 05.55.87.98.50
POINT ECOUTE JEUNES 19 : 05.55.87.47.51
OFFICE DU TOURISME : 05.55.24.08.80
MAIRIE SERVICES : 08 00 50 93 93
DON DU SANG : 05 55 74 98 00

→ LES NAISSANCES

31 MARS : Morgane, Anaïs, Gaëlle PLAS de Ghislain PLAS et Elodie MORATILLE ;

Amine SABEUR de Omar SABEUR et Keltoum BENBALI.

3 AVRIL : Louna NUNES ROMAO de Ermenio NUNES ROMAO et Odile BAUDRY.

4 AVRIL : Ilham EL KHADIR de Driss

EL KHADIR et Nassma BOUGRINI ;

Camylle, Marc VALETTE de Christophe

VALETTE et Chrystelle LEYMARIE.

5 AVRIL : Alice, Lorenza BENONI de Laetitia

BENONI ; Houssam HAFDA de Abdelkader

HAFDA et Aziza FADAD.

6 AVRIL : Raphaëlla TEIXEIRA - - JOAQUIM

de Carlos TEIXEIRA et Anabella JOAQUIM.

9 AVRIL : Hafsa, Wassila MOURTAZIK de

Karim MOURTAZIK et Ilham EL HAMD AOUI.

10 AVRIL : Martin, Thomas SALVANT de

Christophe SALVANT et Virginie GACHON.

11 AVRIL : Lyndsay, Marie, Moussi

HOUSSAMDDINE - - DA SILVA DIAS de Sidi

HOUSSAMDDINE et Aurélie DA SILVA DIAS ;

Inès SAADOUNE de Samir SAADOUNE

et Najat FOUARA.

12 AVRIL : Maé, Pauline CAPDEVIELLE de

Pierre CAPDEVIELLE et Emilie LOUCHART.

Brive magazine s'associe

à la joie des heureux parents.

→ ILS S'AIMENT

8 AVRIL : Maxime NOPPE

et Elodie BERNARD.

15 AVRIL : Marc-Gilbert CHAMPEIL

et Monique TALON.

Brive magazine adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

→ ILS NOUS ONT QUITTÉS

31 MARS : Marcelle PLAZANET,

veuve SOLER.

3 AVRIL : Jeanne HILAIRE,

veuve DELPEYROUX ; Julien RILLON ;

Georges TAURISSON ; Julien UNDERNEHR.

4 AVRIL : Léontine QUEYREL, veuve ALBIER.

6 AVRIL : Clotilde GARCERA, veuve SOLER.

7 AVRIL : Marie TEILLET, veuve MARTINEZ .

12 AVRIL : André BORT ; Claude DIAMANT,

veuve CASTAY.

13 AVRIL : Joseph FAVARD ; Alain MICHE.

14 AVRIL : Lucette BEAUDET,

épouse RABIER.

15 AVRIL : Marthe DUTHEIL, veuve MICHEL.

Brive magazine présente

ses sincères condoléances aux familles

→ LA MAIRIE ET SES ANNEXES

• MAIRIE DE BRIVE

Place de l'Hôtel de ville
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 ; le samedi de 8h30 à 12h (pour les urgences entre 12h et 18h, appelez le 06.24.31.79.21 et pour les décès 06.11.71.97.61).

Rens : 05.55.92.39.39

• MAIRIE ANNEXE DE TUJAC

Centre Jacques Cartier
Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h, et le vendredi de 13h30 à 17h30.

Rens : 05.55.86.34.60

• MAIRIE ANNEXE DE RIVET

1 impasse Abrizio. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h30.

Rens : 05.55.87.29.23

• MAIRIE ANNEXE DES CHAPELIES

Petite poste, 7 rue Le Corbusier
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 11h30.

Rens : 05.55.74.01.08

• LA MAISON DU BÉNÉVOLAT

10 Bd Marx Dormoy. **05 55 87 39 03**